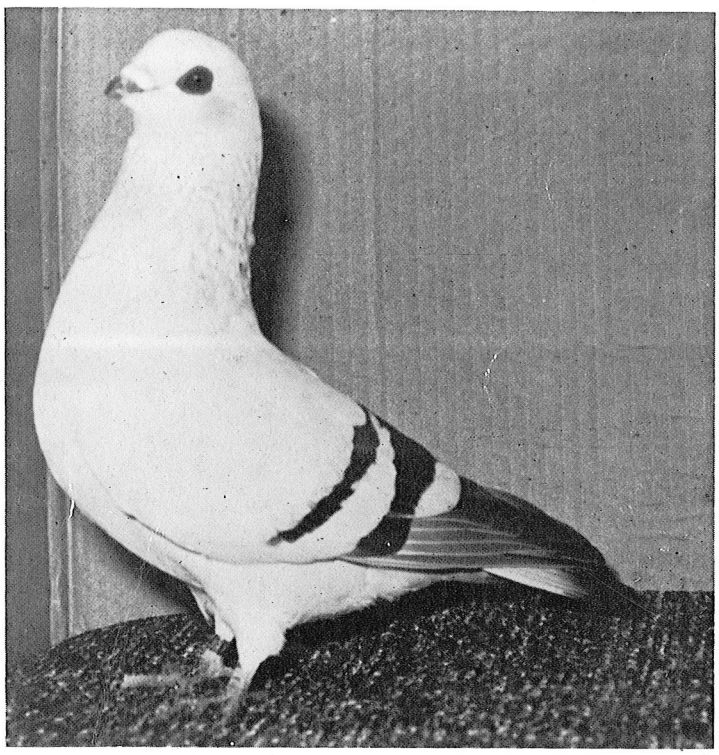
ISSN 0241-1431

Columbi Culture



Le Damascène.

Bulletin de la Société Nationale de Colombiculture

N° 20 - OCTOBRE 1980

BULLETIN TRIMESTRIEL

COLOMBICULTURE

Bulletin nº 20
Octobre 1980

PRESIDENT :
René PAPILLAUD
16210 Saint Quentin de Chalais
Tél. (45) 98.11.37
SECRETAIRE GENERAL :
Claude SIMON
84, rue A.-Briand
Offemont 90300 Valdoie
SECRETAIRE GENERAL ADJOINT :
Bernard NICOLAS
72, rue du Maréchal Leclerc
59490 Somain
TRESORIER :
Georges TANCHOU
76, rue Alexandre-Ribot
59510 Hem.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Claude SIMON
REDACTION :
Joseph LE CARRER
Résidence des Camélias
56270 PLOEMEUR
RÉDACTRICE ADJOINTE :
Mme J. FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin
Abbécourt 02300 Chauny

SOMMAIRE

Notre Président à l'honneur 1
Le Damascène 2
Quelques pigeons peu courants 3
Journée nationale d'information sur l'élevage du pigeon de chair (suite) :
— Conduite de l'élevage et techniques de production 5
— Principales maladies 6
La consanguinité 7
Difficile sélection 8
Voyage en Extrême-Orient 8
Visite d'élevage 9
Questions - Réponses 10
Le mot du Président 11
Caen 28-30 novembre 1980, Troisième Nationale du Pigeon 11
Palmarès des expositions 12
Calendrier des prochaines expositions . . 13
Championnat de France du Gier 14
Club Français du Cauchois 14
Sottobanca français... ou italien 14
Le coin du Trésorier 15
Nouveaux juges S.C.A.F. 15

NOTRE PRÉSIDENT A L'HONNEUR

Par arrêté en date du 3 juillet 1980, notre Président, M. René Papillaud, a été promu au grade de Commandeur du Mérite Agricole. Cette haute décoration vient récompenser fort justement une longue, très longue activité au service de l'aviculture en général et de la colombiculture en particulier.

Né en 1907 à Saint-Quentin-de-Chalais, notre Président a d'abord fait carrière dans l'armée qu'il a quittée en novembre 1946 avec le grade de chef d'escadron, non sans avoir fait un séjour de 5 ans dans un oflag de Silésie. Puis il a exercé les fonctions d'expert agricole auprès du Ministère de la Reconstruction, et ce jusqu'en 1962. Dans l'intervalle, précisément en 1953, il était venu se fixer définitivement en Charente, dans sa commune de naissance.

L'activité avicole de notre Président a débuté en 1930 par son adhésion à la S.C.A.F. et au Pigeon Club Français, devenu depuis S.N.C.

Bien entendu, il a commencé par participer à diverses expositions, ce qui lui a valu de glaner au passage six Prix du Président de la République. De 1935 à 1939 et de 1946 à 1961, il a rempli les fonctions de Secrétaire Général du Syndicat des Aviculteurs de l'Orne dont il est Président d'Honneur. Depuis 1962, il est Vice-Président de la Société d'Aviculture de la Charente. Président de l'Association des Eleveurs de Bouscat de 1969 à 1980, il est également membre des Conseils Supérieurs de la C.N.A.F., de la S.C.A.F. et de la F.F.C.

Mais René Papillaud est surtout connu en tant que juge avicole, fonction qu'il exerce avec beaucoup de compétence, depuis 1947, dans les sections pigeons et volailles.

Il préside la S.N.C. depuis avril 1979, après avoir fait partie de son Conseil d'administration pendant une vingtaine d'années.

René Papillaud est également Chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945. Il était Chevalier du Mérite Agricole depuis 1954 et Officier depuis 1965.

Tous les colombiculteurs se réjouiront de la distinction qui honore leur Président et, en leur nom, « Colombiculture » se croit autorisé à présenter ses plus chaleureuses félicitations à l'heureux récipiendaire.

J. L. C.

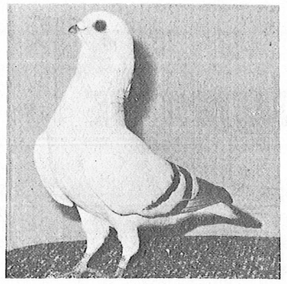


Photo 1

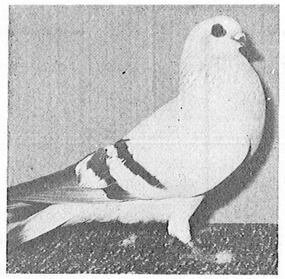


Photo 3

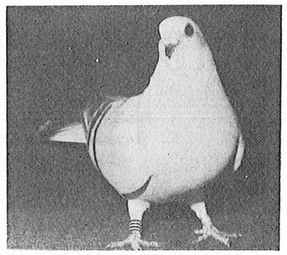


Photo 4

LE DAMASCÈNE

Depuis quelque temps, il nous est donné de voir dans les expositions de beaux pigeons de taille moyenne, d'une couleur blanc-argent coupée de deux barres noires. Il s'agit d'une race, vieille de plusieurs millénaires, qui ornait les cours des anciens Pharaons. Mais malgré l'ancienneté de cette race, sa présentation en nombre et en qualité lors des expositions fait encore défaut. Je souhaite que l'exposé qui va suivre éveille l'intérêt de nombreux colombiculteurs et que certains d'entre eux adoptent ce magnifique pigeon.

Cet exposé comporte quelques directives utiles aux éleveurs. Il devrait aider à uniformiser les jugements, compte tenu de l'évolution actuelle de la race.

L'ASPECT GÉNÉRAL :

Il s'agit tout d'abord d'un pigeon de forme, de taille moyenne, trapu, de présentation harmonieuse, uniformément coloré de blanc-argent avec le contraste des barres noires. L'aspect général d'un sujet bien typé est renforcé par une expression du visage fortement marquée par le contraste : blanc-argent du plumage, bleu-noir du bec et du tour d'œil, rouge rubis de l'œil (cf. photos 1, 2 et 3).

L'impression du pigeon trapu doit être matérialisée par une poitrine large et pleine (photo 4) dépassant légèrement le coude de l'aile ; par des pattes de hauteur moyenne et bien écartées ; par un cou et une queue courts. Le dos, vu du dessus, doit être large aux épaules.

LA TÊTE :

Elle doit être en harmonie avec la forme du corps. Vu de face, le front est bien large et plein. Le profil est ovale, sans partie aplatie ou anguleuse. La face ne doit pas être longue. Le mâle en impose avant tout par sa tête, dont le front est un peu plus prononcé que chez la femelle. Pour celle-ci, il faut obtenir un front large et suffisamment de substance au-dessus de l'œil (photo 5). Le bec est court et épais. Il doit plonger légèrement en suivant la ligne du front.

L'ŒIL :

Le tour de l'œil est double, de couleur bleu-noir en harmonie avec la teinte du bec et des ongles.

A noter que, chez les adultes, la texture du filet oculaire est moins fine et la coloration moins intense. Chez les jeunes, il suffit d'enlever la poudre provenant du plumage et qui recouvre cette membrane pour faire apparaître la belle couleur bleu-noir.

Encore peu de Damascènes ont l'iris de couleur rouge rubis intense. On voit souvent des yeux orange, assez vifs, avec un mince filet jaune autour de la pupille. J'insiste sur le fait que, du moment que la couleur (même orangée) est vive, le pigeon peut obtenir la plus haute récompense. Des yeux ternes, ou trop foncés (se rapprochant de l'œil de vesce), ou encore ceux qui sont trop teintés de jaune vers l'extérieur sont à éliminer.

LE FANON :

Le fanon est une caractéristique typique et très importante du Damascène. Plus il est prononcé, plus le pigeon est typé ! Une cravate (ou jabot), la plus minime soit-elle, ou une fente longitudinale à ce niveau constituent des défauts très graves.

Remarque : certains mâles à fortes têtes ne montrent pas de fanon à première vue, mais il doit être visible impérativement suite à une légère traction avec les doigts.

LA COULEUR ET LES MARQUES :

La couleur blanc-argent doit s'étendre uniformément sur tout le corps (ailes, poitrine, cou, dos jusqu'au croupion), sans ombres ni nuages. A noter que le Damascène n'est pas classé comme pigeon de couleur : donc un ventre de couleur blanche ne constitue en aucun cas un défaut. De même, un très léger reflet nuageux chez les jeunes femelles (qui ont toujours tendance à avoir plus de pigment que les mâles) ne constitue pas de défaut, du moment que le sujet est beau par ailleurs. Il en est tout autrement pour les mâles chez lesquels toute couleur nuageuse doit être considérée comme défectueuse.

A noter également que, pour obtenir une couleur intense de la queue, des rémiges et des barres, on doit accepter que la couleur du croupion soit toujours plus foncée que la tendre coloration du dos. La sous-couleur est gris bleu, c'est-à-dire que chaque plume est foncée à la base ; seule, l'extrémité est claire. Les plumes étant placées comme des tuiles sur un toit, on n'en voit que l'extrémité : le pigeon paraît donc blanc-argent. La sous-couleur apparaît lorsque le pigeon hérisse ses plumes.

D'autre part, un cou ombré ou vineux n'est pas à craindre pour l'élevage. De même, une sélection trop poussée vers les sujets clairs est à éviter, sinon le beau blanc-argent deviendra rapidement l'indésirable blanc pur. Quelques plumes isolées plus foncées au cou ne sont pas un défaut, mais il en est tout autrement s'il s'agit d'une tache étendue formant une ombre remarquable lors de l'appréciation générale.

Un point important est la coloration des joues qui sont un peu plus foncées que le reste de la tête. Ceci n'est, en aucun cas, un défaut, car il s'agit de la peau foncée des oreilles qui apparaît à travers la mince couche de plumes fines qui les recouvre. Il ne peut donc être question d'un défaut de coloration du plumage.

Les barres, autre point important pour la beauté du Damascène, doivent être d'un noir intense (cf. photos), mais il n'est guère possible d'obtenir un noir laqué à cause de la présence de la poudre caractéristique du plumage blanc-argent. A l'inverse de nombreuses autres races de couleur, ces barres ne doivent pas être minces : plus elles sont larges, mieux cela vaut.

Il faut cependant éviter que des barres trop larges se rejoignent ou « coulent » l'une dans l'autre. Il est nécessaire que les deux barres soient bien délimitées.

Les traces de 3e barre doivent faire l'objet d'un toilettage avant l'exposition. Il est à noter que des sujets présentant une forte 3e barre peuvent être précieux pour l'élevage, car ils sont porteurs de pigment. De même, il faut préférer des sujets à rémiges foncées. Les rémiges farineuses sont défectueuses.

Cet exposé est loin d'être complet. Il y a toujours des détails à discuter et à expliquer, notamment en matière de jugement. Mais laissons d'abord à quelques amateurs le soin de découvrir cette race, avec ses beautés et ses difficultés, le soin de perfectionner les différentes caractéristiques du Damascène. Je fais appel à tous mes collègues éleveurs et juges et leur demande d'apporter leur contribution à l'expansion d'un beau pigeon qui mérite bien que l'on s'y intéresse.

Voici, en complément, quelques remarques sur les Damascènes représentés sur les photos :

PHOTO 1 :

Une très bonne femelle du point de vue aspect général, tenue, tête, fanon et barres. La poitrine pourrait être un peu plus développée, mais il s'agit d'un jeune sujet qui, de plus, pris « sur le vif » gonfle son plumage. Donc : être calme et patient pendant l'appréciation. Mérite P.H.

PHOTO 2 (couverture) :

Il s'agit d'un jeune mâle d'aspect trapu, à poitrine large. Le front et l'expression sont bien prononcés. La première barre pourrait être un peu plus large d'après le standard, mais mieux vaut quand même en rester à celle-ci qui est bien séparée de la deuxième et qui ne risque donc pas de la rejoindre. Mérite P.H., la forme dominant sur le dessin des barres dans ce cas.

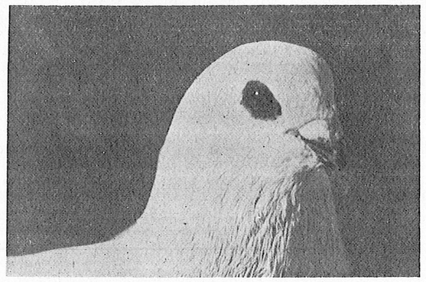


Photo 5

PHOTO 3 :

Voici un jeune mâle qui présente un ensemble correct. La présence du photographe fait qu'il gonfle assez fortement les plumes de la tête et de la poitrine : donc, encore une fois, être patient comme avec tous les pigeons de forme. Les barres doivent être plus régulières. Mérite 1er prix à condition qu'il se tienne bien. La régularité étant plus importante que la largeur des barres, un P.H. serait exclu.

PHOTO 4 :

Une très belle jeune femelle, à poitrine bien large et pleine qui, moins incommodée par les observateurs, ne gonfle pas son plumage, ce qui contribue à sa prestance. A noter la largeur du front, ainsi que les barres nettes et bien séparées. J'attire l'attention sur le fait que, chez des sujets larges comme celui-ci, un dos très légèrement découvert ne devrait pas être pris en considération.

PHOTO 5 :

Une belle tête de mâle bien typé. A noter l'importance du front, sa largeur entre les yeux, le contraste entre les couleurs du plumage, du tour de l'œil et de l'iris, ainsi que la position correcte du bec.

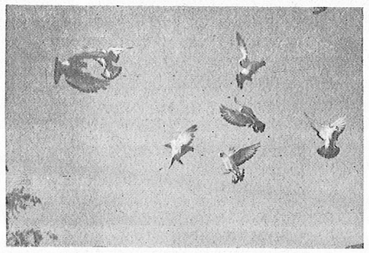


Photo 6

PHOTO 6 :

Voici une belle figure d'acrobaties aériennes réalisées par des Damascènes. Ce sont des pigeons qui aiment bien s'ébattre en liberté et qui sont alors capables de prouesses qui leur ont sûrement été léguées par leurs ancêtres utilisés comme voyageurs. De plus, encore aujourd'hui, le Damascène (ou Pigeon de Jérusalem) est considéré par les Musulmans comme le pigeon sacré qui apporta le message d'Allah au prophète Mahomet priant dans le désert.

Cet exposé a été réalisé avec l'aimable collaboration de MM. Jean FRITZ, de Strasbourg et Reiner FUCHS, de Sulmingen (R.F.A.), maître d'élevage du Club Allemand de Damascène.

(Photos : Reiner Fuchs).

FRINDEL Jean-Louis,
Juge Officiel de la S.C.A.F.,
5 a, rue de Strasbourg,
67230 BENFELD.

QUELQUES PIGEONS PEU COURANTS

Aujourd'hui, nous allons vous présenter quelques pigeons que l'on rencontre assez rarement dans les expositions françaises et que certains de nos lecteurs n'ont sans doute jamais vus.

La photo n° 1 représente un Bagadais de Nuremberg. Ce pigeon est plus léger que le Bagadais français et plus bas sur pattes. Il se caractérise surtout par l'importante courbure de la tête et du bec. Le pigeon photographié est assez convenable au point de vue de la forme du corps et des marques. Il manque de tenue et surtout sa tête et son bec ne sont pas suffisamment caractéristiques.

C'est un Exhibition Homer qui est photographié en n° 2. Le sujet paraît fort et bien typé. La tête, qui constitue l'un des points essentiels du standard, est bonne, de même que le bec, mais la face pourrait être encore plus longue, ce qui augmenterait la qualité du sujet.

En n° 3, voici un Romagnol. En fait, c'est le « Mondain italien ». Il est plus haut et plus long que le Mondain français et surtout ses pattes doivent être très emplumées. Le pigeon photographié paraît très correct.

La photo n° 4 représente un pigeon moine de l'Allemagne du Sud (à pattes lisses). Il s'agit d'un petit pigeon de la taille d'un biset à tête et à ailes blanches. La difficulté réside dans l'obtention d'une marque de la tête bien régulière et d'une couleur intense et lustrée.

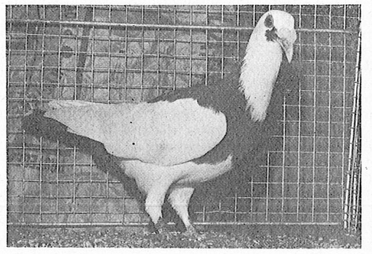


Photo 1
Bagadais de Nuremberg - Prop. Ripaldi
Photo Ebner.

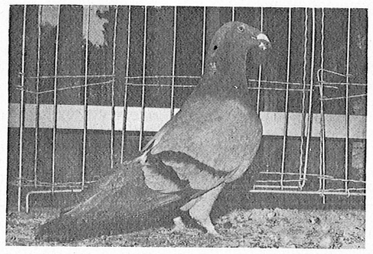


Photo 2
Exhibition Homer - Prop. Ripaldi
Photo Ebner.

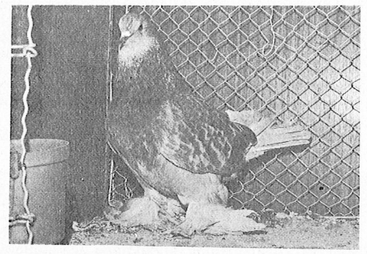


Photo 3
Romagnol - Photo Ebner.

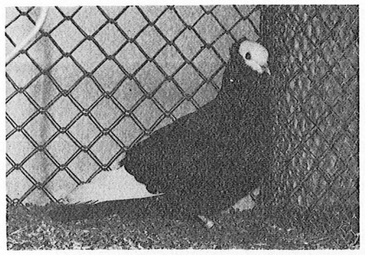


Photo 4
Photo Ebner.

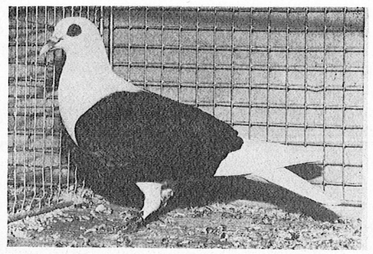


Photo 5
Bouclier de velours - Photo Ebner.

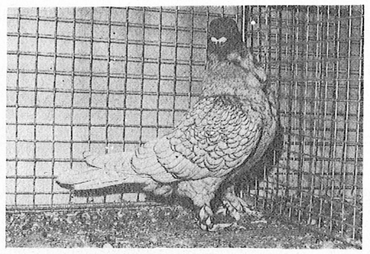


Photo 7
Blondinette - Photo Ebner.



Photo 6
Magnani type italien - Photo Ebner.

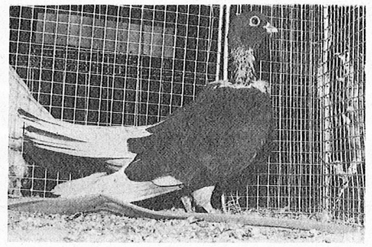


Photo 8
Cou nu de Roumanie - Prop. Vissian - Photo Ebner.



Photo 9
Rouleur au sol en action
Prop. Ebner.

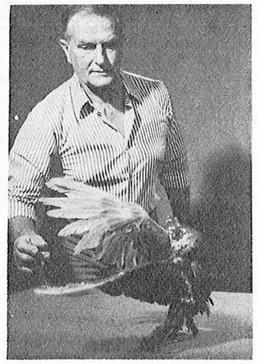


Photo 10

Et maintenant, en n° 5, un Bouclier de velours ou Bouclier de Franconie. Ce pigeon, originaire du Sud de l'Allemagne, se caractérise par une couleur très lustrée due à la présence de tubes de graisse implantés aux flancs de l'oiseau. Le sujet représenté est bon quant au type et sa couleur paraît excellente.

En n° 6, voici l'ancêtre de nos « Modènes type anglais ». Il s'agit d'un magnani italien. L'oiseau est plus élancé, les formes sont moins caractéristiques que celles de nos Modènes. Par contre, les coloris sont plus riches car, en Italie, ce pigeon a surtout été travaillé pour la couleur.

Cette blondinette qui figure en n° 7 est sans doute moins rare que les sujets précédents. Mais elle est d'une telle qualité en ce qui concerne le type et le maillage que je n'ai pas pu résister au plaisir de vous la montrer. A noter toutefois que la tête devrait être un peu plus large et le bec plus court pour que le sujet soit absolument parfait.

En n° 8, voici un pigeon qui va provoquer des réactions diverses. Il est affreux diront certains, amusant diront les autres. Il s'agit d'un Cou Nu de Roumanie, haut volant de la taille d'un fort biset.

Et, pour terminer, nous vous présenterons l'auteur de ces photos et de la plupart de celles qui ont illustré nos précédents numéros, M. Ebner, de Marseille, qu'un photographe inconnu a surpris en plein travail, dans un exercice de... basse voltige, puisqu'il entraîne un « Rouleur au sol » et un « Culbutant au sol » (n^{os} 9 et 10).

Merci M. Ebner pour votre constante et appréciée collaboration.

J. L. C.

Journée Nationale d'information sur l'élevage du pigeon de chair

RENNES (Mai 1980)

Compte rendu de J. FRANCQUEVILLE

CONDUITE DE L'ÉLEVAGE ET TECHNIQUES DE PRODUCTION
COMPORTEMENT SOCIAL DU PIGEON. **par P. CORCELLE.**

Ce sujet a été rarement pris en considération dans la littérature colombicole. Cependant, il pose des problèmes sérieux. Cette question a été étudiée chez la poule où l'on a découvert ce qu'on appelle « la loi du bec » ; dans un poulailler, la hiérarchie veut que certaines poules ont le droit de manger les premières et que 2 % des coqs environ peuvent côcher les poules sans être inquiétés. Chez le pigeon, il n'y a rien de tel ; à part un coup de bec par-ci, par-là, la loi du bec ne semble pas s'imposer ; par contre, il y a « la loi de la place ».

Chez les pigeons au sevrage, lorsqu'un sujet a choisi une place bien déterminée pour séjourner, les autres ne peuvent l'en déloger qu'en le combattant et en gagnant. Il y a également une distance de cette place à respecter. Le pigeon tolérera qu'un autre ne s'approche que jusqu'à 40 cm ; s'il vient plus près, il le chassera. Ce problème a des répercussions économiques sur la productivité.

Problèmes d'établissement d'un parquet.

Pendant six mois, lorsqu'on installe des couples dans un pigeonnier, il ne faut pas compter avoir une production satisfaisante. Les deux premiers mois, on déplore 30 à 40 % d'œufs cassés, des œufs clairs ou non couvés, des batailles entre voisins, des changements de partenaires.

Comment vaut-il mieux établir un parquet ?

1° On peut mettre 20 couples ensemble d'un seul coup dans un pigeonnier à 20 cases doubles.

2° On peut aussi essayer de canaliser et limiter les dégâts.

Ce n'est pas toujours facile : lorsqu'un couple est constitué, on l'installe dans un seul compartiment. Cette solution est valable pour 5 ou 6 couples ; lorsqu'on ajoute le 7^{e} ou le 8^{e}, l'un des autres tente de venir prendre la nouvelle case. Il n'y a pas de solution idéale et ce problème coûte très cher à l'éleveur.

Même dans un parquet bien installé, certains accidents évoqués précédemment surgissent de temps à autre.

On peut classer les pigeons en trois catégories, suivant leur comportement :

— les moyens, ceux qui ne provoquent pas d'incidents sérieux ; ils sont environ 75 à 80 % quelle que soit la race ;
— les dominés ou passifs, qui ne résistent pas aux agressions ;
— les agressifs ; un seul mâle agressif suffit pour perturber tout le parquet et causer des dégâts importants. On peut essayer de les mettre en pénitence plusieurs jours sans manger ; ils sont parfois calmés lorsqu'ils reviennent. Certains récidivent ; pour ceux-là, une seule solution : l'éviction.

J'ai essayé de garder des jeunes de couples sociables et des jeunes de couples agressifs. Je n'ai constaté aucune héritabilité apparente, mais je ne peux en tirer une loi générale pour l'instant.

J'ai empêché les couples de nicher au sol dans les pigeonniers de pré-production en recouvrant le sol de panneaux grillagés, le temps que les pigeons s'accouplent.

Les races utilisées pour produire du pigeon de consommation. Calibre des pigeons et hétérogénéité des oiseaux.

Dans toute race de volaille, il existe des variations qu'on ne peut éviter. Chez les poulets de chair les plus sélectionnés, pour un poids de 2 kg vif on n'a que 60 % des sujets entre 1 800 g et 2 200 g ; tout le reste pèse soit plus de 2 200 g, soit moins de 1 800 g. Et l'on a 95 % seulement des coqs entre 1 600 g et 2 400 g.

On ne peut faire des races calibrées au gramme près ; la variabilité n'est pas particulière au pigeon, elle concerne toutes les volailles. En plus de cela, il y a le dimorphisme sexuel. Chez les pigeons de chair, la différence de poids entre le mâle et la femelle est de 40 g environ à 4 semaines. Cette variabilité se superpose. On ne peut pas la réduire. On ne peut avoir plus de 60 à 65 % de pigeons dont le poids entre dans une fourchette déterminée.

Pour moi, la race est parfaitement secondaire dans la productivité. Elle arrive derrière les facteurs d'élevage et les facteurs sanitaires. Je préfère une race très moyenne quant à la productivité intrinsèque, élevée dans de très bonnes conditions par un très bon éleveur qui sache bien reconnaître les problèmes sanitaires à une race soi-disant ultra-perfectionnée élevée par quelqu'un qui commet des erreurs.

Il existe sur le marché français un certain nombre de races connues pour leur aptitude plus particulière à la production de pigeons de chair. On peut faire du pigeon de consommation avec un grand nombre de races dont ce n'était pas la destination ; un travail de sélection permettant d'amener une race à un niveau de production concurrentiel avec une autre exige 5 à 10 ans de travail et beaucoup de frais. Un certain nombre de races européennes sont peu ou pas exploitées actuellement pour cette raison. Elles pourraient donner exactement les mêmes résultats que les races américaines si elles étaient sélectionnées.

D'autre part, je m'étonne d'un certain nombre d'articles parus dans la presse avicole concernant certaines races nouvelles soi-disant, des croisements parés de toutes les vertus auxquels on prêtait des adjectifs de couleurs contradictoires et qui donneraient des résultats tout à fait inespérés : on faisait mention de 16 à 17 pigeonneaux par couple et par an. Tous les éleveurs savent que c'est impossible.

Il faut faire confiance aux vendeurs plus qu'aux races. Vous êtes en droit d'attendre que les pigeons soient en bonne santé, qu'ils soient suffisamment âgés, à moins d'être un éleveur très expérimenté, que les vendeurs puissent donner des conseils aux débutants. Surtout, quelle que soit la race choisie, il ne faut pas débuter avec un cheptel trop important. Du point de vue financier et du point de vue technique, il n'est pas souhaitable de débuter avec plus de 10 ou 15 % du cheptel total envisagé. A partir de 10 % du cheptel final, en gardant tous les jeunes, 15 mois plus tard on a le nombre désiré en début de production.

Si l'on a une race ou une souche qui donne en moyenne 18 œufs par couple et par an qui vont éclore à 75 ou 80 %, on aura environ 15,5 pigeonneaux nés.

On peut considérer qu'on aura obtenu un bon résultat si l'on peut en commercialiser environ 12 à 12,5 de premier choix. Je ne connais pas d'élevage qui dépasse 13,5 pigeons par couple sur un effectif de plus d'une centaine de couples.

En élevage, il y a différentes options possibles :

— Nettoyer les nids ou non ?
A mon sens, il ne faut pas parler de nettoyage. Si les fientes sèchent régulièrement, on peut les laisser, mais ce qu'il faut c'est surveiller les nids régulièrement.
— Faut-il contrôler la production ?
Dans un parquet, il y a environ 10 % des couples qui sont peu productifs et consomment pour rien. Il est donc utile de contrôler ; un système simple peut permettre de contrôler, à l'aide de points de repère (punaises par exemple sur les cases contenant des petits). Il ne faut que 5 à 10 minutes par semaine et par parquet. On ne garde que les jeunes des meilleurs couples comme reproducteurs. Cette sélection massale est très efficace. Il vaut mieux élever 1 000 couples contrôlés que 1 200 non contrôlés.

LES DÉBOUCHÉS.

Pour renverser la tendance d'écrasement des marges bénéficiaires, l'un des moyens souhaitables est le relèvement du prix de vente, tout en essayant d'abaisser le prix de revient, ce qui est moins facile.

Il faut donc valoriser la production. Comment ?

— Par le transfert des centres de production vers les zones où celle-ci est nulle. Les producteurs pourraient prospecter des zones ne possédant pas encore d'élevages actuellement.
— Par la transformation de la viande de pigeon : conserve de luxe.

Il est des plus souhaitable que la profession s'organise. On pourrait envisager la création de centres de multiplication des souches où seraient vendus des reproducteurs de qualité. L'expérimentation pourrait aussi se développer. Déjà, la station de Ploufragan commence à s'attacher au problème de la coccidiose.

En fait, la recherche ne pourra progresser que lorsqu'un nombre suffisant d'éleveurs groupés le demanderont.

DISCUSSION

QUESTIONS

Q. — Si l'on enlève le pigeon agressif d'un parquet, n'y en aura-t-il pas un autre ?

R. — A ma connaissance non, il n'y a pas d'ordre social comme chez les poules. La proportion de ces sujets agressifs est d'environ un pour 25 % de couples, un mâle dans 99 % des cas.
— Autre solution proposée : dans des parquets de 16 couples, je mets 20 couples. Dès qu'il y a 13 nids pris, je ferme les autres cases. J'ai des parquets de pré-production, je complète avec des couples issus de ces parquets.

Q. — En parlant d'un petit nombre de couples, est-ce qu'on ne risque pas d'avoir une consanguinité trop étroite ?

R. — Chez les oiseaux, le premier signe de consanguinité nocive se manifeste par un manque de vigueur de l'embryon pendant les tout premiers jours ; celui-ci meurt très tôt et l'on pense avoir affaire à des œufs clairs.
Je peux citer au moins 4 exemples d'éleveurs qui ont acheté 20 ou 40 couples de pigeons il y a environ 10 ans et qui ont élevé à partir de ce petit lot 800 à 1 200 couples sans autre apport et qui ne semblent pas avoir de problèmes de baisse de productivité ou de fertilité. Autre exemple : j'ai importé, en 1966, 25 couples de Homers Géants. Ils pondaient bien mais 65 % seulement des œufs éclosaient, même après les traitements faits contre les capillaires. Ces mêmes pigeons croisés avec des Texans ont donné 95 % d'éclosion. Le fournisseur a avoué avoir démarré avec 2 couples, 25 ans plus tôt. Il y avait donc un problème de consanguinité. La solution, dans ce cas, est le croisement. La consanguinité est souvent une excuse facile lorsqu'on éprouve des déboires qui ont, en réalité, une tout autre cause, d'ordre sanitaire le plus souvent.

Q. — Pourquoi n'élève-t-on que des races pures en matière de pigeons ?

R. — C'est une erreur, il faut faire des hybrides, c'est valable pour toutes les espèces. On exploite une vigueur hybride qui donne 10 à 15 % ou 20 à 30 % de mieux dans les meilleurs cas.
Il n'y a pas, en France, de producteurs d'hybrides.
Le marché du pigeon est anarchique actuellement ; la profession doit se structurer.

Suite en p. 11

Principales maladies du pigeon

(suite)

Exposé fait par le Dr Michel VERGER,
Cabinet Vétérinaire de La Chesnaie, MONTBAZON (37)

b) Maladies parasitaires d'origine animale :

Je n'étudierai aujourd'hui que la Coccidiose,
la Trichomonose,
les Vers,

qui sont de loin la pathologie parasitaire de base.

— **La Coccidiose** justifierait à elle seule un développement très long. Maladie souvent inapparente, elle constitue l'affection qui détruit insidieusement mais d'une façon quasi constante les forces vives d'un élevage.

La Coccidiose est due à un **Protozoaire** non mobile qui parasite les cellules intestinales et qui a un cycle évolutif très complexe au cours duquel il envahit les cellules de l'intestin pour s'y reproduire. Il a également une vie extérieure sous forme enkystée qu'on appelle Ookyste et que l'on retrouve dans les déjections. Un ookyste mûr et infestant peut donner naissance à plusieurs milliards de cellules parasitées et détruites en un mois. Or, dans les déjections d'un malade, il y a des millions d'ookystes rejetés par jour donc infestants pour les autres oiseaux. Le jeune est toujours le plus sensible et développe une forme clinique aiguë, diarrhée aqueuse, véritable glaire à peine colorée.

Cette diarrhée épuise vite l'animal qui s'anémie, boit beaucoup et finit par mourir de déshydratation.

Le pigeonneau tombe malade entre le 10e jour et le sevrage. Les lésions intestinales vont de la simple inflammation à la présence d'hémorragies épithéliales importantes. Le diagnostic ne peut être établi d'une façon certaine que par l'autopsie et un examen microscopique des fientes et de la muqueuse intestinale. La Coccidiose peut être confondue cliniquement avec beaucoup d'autres affections digestives.

La présence de quelques coccidies ne veut pas dire « Coccidiose » ; aussi le laboratoire a-t-il souci d'informer l'éleveur en indiquant soit « présence de coccidies » ce qui ne signifie pas maladie, soit en mettant « coccidiose » avec 1 à 5 croix pour indiquer la gravité de l'infestation.

Au fur et à mesure de la croissance et de l'âge, les oiseaux acquièrent après plusieurs contaminations coccidiennes une immunité qui explique la résistance des adultes. Ceux-ci, sans être malades, excrètent toutefois des ookystes infestants pour les jeunes.

Aucun élevage n'est indemne de coccidiose. Le traitement consiste à donner des médicaments à base de SULFADIMERAZINE que l'on peut alterner avec le plus grand bien avec de la FRAMYCETINE. Des associations de SULFADIMERAZINE-SULFADIMETHOXINE potentialisées à la DIAVERIDINE sont très efficaces également. Des traitements de 5 jours répétés à des intervalles de 3 semaines au départ puis tous les 2 mois ensuite, permettent de maintenir un élevage à l'abri d'incidents graves.

Une vitaminothérapie à base de vitamine A est indispensable pour assurer une défense maximale.

— **La Trichomonose** est, quant à elle, due à un protozoaire flagellé donc mobile, « Trichomonas gallinae » qui se développe dans l'appareil digestif et principalement dans le pharynx et la bouche des pigeons ainsi que dans le foie.

Les symptômes sont les suivants :

- Congestion de l'intérieur de la gorge avec couleur rouge violacée.
- Présence de glaires qui se transforment en matière caséeuse et fibrineuse qui adhère à la muqueuse. Ces lésions de type chancroïde sont toujours saignantes lorsqu'on cherche à les décoller.

Ces chancres sont également observés chez les très jeunes à l'anus et à l'ombilic.

La forme hépatique et intestinale se traduit par de la diarrhée vert bouteille qui signe la lésion du foie.

Le diagnostic de Trichomonose est facile lorsque les lésions sont typiques chez le jeune, mais plus difficile lorsqu'il y a association Trichomonose - Variole. Seule, la mise en évidence du parasite par un examen microscopique peut confirmer le diagnostic clinique. Mais attention, la recherche ne peut se faire que sur un malade encore vivant.

Le plus efficace des traitements curatifs et préventifs est constitué par le **Dimétridazole 40 %**, utilisé à la dose de 0,5 à 1 g/litre d'eau de 5 à 15 jours. Le **Carnidazole** est à conseiller chez les jeunes en complément du traitement des adultes dans l'eau de boisson par le Dimétridazole.

Attention toutefois au surdosage de Dimétridazole qui donne des troubles nerveux simulant l'ébriété. L'été, on devra donc ne distribuer qu'une dose de 0,5 g/litre d'eau de boisson. Naturellement, la distribution de vitamines AD_3 ne peut que rendre plus efficaces les traitements et plus rapide la guérison.

— **Les vers :** le parasitisme par les vers ronds, Ascaris et Capillaires, est important chez les pigeons en raison même de l'infestation de sujet à sujet par l'intermédiaire des œufs éliminés dans les fientes et dont la reproduction ne nécessite pas le passage par un hôte intermédiaire comme pour les ténias.

Les vers ont :

- 1) une action prédatrice de la nourriture et du sang ;
- 2) une action irritante pour les muqueuses ;
- 3) une action délabrante pour certains tissus (jabot, intestin, capillaires) ;
- 4) une action toxique par la sécrétion de toxines actives sur le système nerveux (Ascaris).

Les ascaris sont les plus fréquents, les plus gros 2 à 4 cm de long et 2 mm de diamètre, mais ne sont réellement dangereux que lorsqu'ils sont nombreux, occasionnant alors des occlusions et des perforations.

Les capillaires, quoique beaucoup plus fins (comme des cheveux, d'où leur nom), sont beaucoup plus dangereux car ils vivent dans les muqueuses du jabot et de l'intestin, entraînant une dénutrition, une anémie et à la limite une parésie du jabot et un tarissement de la sécrétion lactée des adultes.

Les conséquences sont donc très lourdes : abandon des petits, diminution et arrêt de la ponte, amaigrissement général.

Le diagnostic est aisé pour l'ascaridiose par l'ouverture des intestins, car les vers sont visibles à l'œil nu, sauf dans la période où les larves transitent de l'intestin par le sang, le foie et les poumons.

Pour les capillaires, il faut un œil averti pour identifier les vers à l'œil nu par transparence dans la muqueuse du jabot. Le plus sûr est l'examen coprologique qui permet d'identifier les œufs et d'apprécier l'importance du parasitisme par leur densité dans les excréments.

Le traitement, pour être efficace, devra faire appel à des produits actifs, tels que les sels de PIPERAZINE à forte concentration et au LEVAMISOLE buvable. Le TETRAMISOLE injectable est très efficace mais incompatible d'après M. CORCELLE avec l'administration concomitante de CHLORAMPHENICOL.

Traiter 3 ou 4 fois à 20 jours d'intervalle puis espacer les traitements ensuite,

Les ténias qui nécessitent un développement par des hôtes intermédiaires tels que certains mollusques (escargots, limaces) ou insectes (libellules) ne se voient que chez les pigeons de sport ou vivant en liberté totale.

Des traitements spécifiques sont alors nécessaires selon le type de ténia observé.

CONCLUSIONS

Il faudrait, pour traiter de toute la pathologie, aborder les maladies telles que la Mycoplasmose, les affections osseuses (rachitismes divers), les parasitoses externes, les intoxications et toutes les affections du système reproducteur. Nous pourrons aborder tous ces problèmes une prochaine fois.

En conclusion, je me permettrai de dire que le diagnostic précis est essentiel pour déterminer le traitement adéquat qu'il convient d'appliquer en vue d'obtenir des résultats rapides. L'éleveur doit donc savoir que la collaboration avec un laboratoire compétent est indispensable :

- pour effectuer les autopsies et les diagnostics ;
- pour effectuer les analyses de fientes ;
- pour effectuer les bactériologies.

L'éleveur doit donc savoir comment expédier dans de bonnes conditions des oiseaux morts, des prélèvements d'organes, des excréments. Des boîtes spéciales sont à sa disposition, avec des conservateurs de froid.

L'éleveur doit toujours accompagner ses prélèvements de commémoratifs précis et complets pour permettre au laboratoire de lui conseiller un traitement qui tiendra compte des succès ou des échecs précédents.

Puisque maintenant vous savez tout, je vous souhaite, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bonne chance et bon courage.

ANNEXE

Dosages recommandés de quelques produits purs :

Naturellement, dans le cas de spécialités comportant des associations ou de concentrations particulières, il convient de suivre les indications du fabricant.

ANTIBIOTIQUES :

TETRACYCLINE	: 1 à 1,5 g par litre d'eau.
CHLORAMPHENICOL pur	: 0,4 à 0,5 g par l. d'eau de boisson.
FURALTADONE pure	: 0,3 à 0,4 g par l. d'eau de boisson.
AMPICILLINE	: 0,25 g par litre d'eau.
COLIMYCINE	: 100 000 UI pour 0,5 à 1 litre d'eau.
SPIRAMYCINE	: 0,2 à 0,5 g par litre d'eau.
SULFADIMERAZINE sodique	: 2 g/litre d'eau 4 à 5 jours.
SULFAQUINOXALINE	: 0,5 g par litre d'eau 3 jours.
TYLOSINE pure	: 40 g dans 1 000 ml d'eau - injecter 1 ml de la solution par pigeon.
D.H.S.	: 100 g dans 1 000 ml d'eau - injecter 1 ml de la solution par pigeon.
TRIMETHOPRIME	: 40 mg par litre d'eau.

ANTISEPTIQUE :

AMMONIUM QUATERNAIRE pur	: eau de boisson 1/4 000e. désinfection 1/100e.
PROPHYL	: 1 litre pour 250 litres.

ANTIPARASITAIRES :

DIMETRIDAZOLE à 40 %	: 0,5 g à 1 g/litre d'eau 5 à 10 jours.
CITRATE DE DIHYDROCHLORURE DE PIPERAZINE	5 g par litre d'eau 3 jours. :
LEVAMISOLE	: 50 mg environ par kg de poids vif.
TETRAMISOLE à 7 %	: 0,2 ml/pigeon.

A l'heure actuelle, des laboratoires spécialisés ont des présentations de tous ces médicaments bien adaptées à des traitements collectifs et à des traitements individuels pour les pigeonneaux au nid :

— Gélules pour 100 et 300 g de poids vif.
— Boîtes de 25 g.
— Sachets de 100 g.
— Flacons de 24 et 100 ml.

La consanguinité

par J. FRANCQUEVILLE

« La consanguinité correspond à des accouplements entre animaux dont la parenté est supérieure à la relation de parenté moyenne de la race. »

Certains éleveurs la redoutent et l'évitent, d'autres la préconisent.

L'expérience a montré que la consanguinité était la cause de déboires : apparition de défauts, diminution de la vigueur, de la fécondité. Par contre, des plantes et des animaux ont été élevés en consanguinité pendant un grand nombre de générations sans montrer de dégénérescence : des rats ont pu subir plus de 90 générations consanguines (King) ; des lapins : 20 (Hammond) ; des volailles : 10 (Pease) ; des porcs : 10 (Hammond). On utilise les mâles issus de lignées consanguines qui ont été débarrassées de leurs défauts, pour améliorer un cheptel ordinaire.

Toutes nos races de pigeons ont été créées à l'aide de la consanguinité. Il en est de même pour beaucoup d'autres espèces, en particulier pour le gros bétail.

Pour comprendre les effets de la consanguinité, rappelons quelques notions de génétique. Le mot latin sanguis = sang en est la racine. On dit couramment que des sujets sont de « même sang » ou de « sang différent » pour dire qu'ils sont consanguins ou non. En fait, on sait que la conception d'un être vivant se fait non pas à partir de l'union des sangs mais de la rencontre d'un ovule et d'un spermatozoïde et que chacun possède 50 % des chromosomes du géniteur dont il est issu. Les paires de chromosomes homologues se sont séparées au moment de la formation des gamètes. Ces chromosomes sont porteurs de « bons » gènes et de « mauvais » gènes, ceux que l'éleveur recherche car ils commandent des qualités et ceux qui sont indésirables car ils sont la cause de défauts prohibés par le standard ou de caractères létaux ou semi-létaux. Les gènes létaux récessifs qu'un sujet possède en un seul exemplaire ne sont pas nocifs parce qu'ils ne sont pas exprimés mais si une paire de gènes létaux récessifs se trouve réunie chez un individu, ils peuvent provoquer la mort, tôt ou tard.

Supposons qu'un gène létal récessif l existe chez deux individus mâle et femelle, hétérozygotes Ll pour ce caractère qui n'est donc pas exprimé. Il y aura environ 25 % d'enfants qui seront homozygotes ll, donc pas viables ; 25 % seront purs pour LL et 50 % seront hétérozygotes comme les parents ; ceux-ci pourront être identifiés à l'aide des résultats des accouplements consanguins : père × fille, mère × fils, frère × sœur. Tous les sujets ayant donné de mauvais résultats : mort des embryons, mort à la naissance, manque de vigueur, seront éliminés car ils sont porteurs du gène létal considéré. En fait, ce n'est pas si simple qu'il semble à première vue car il faudra un grand nombre de couvées, la mise à jour constante des fiches d'élevage pendant une période de deux ou plusieurs années, pour pouvoir tirer des conclusions, tout en tenant compte des conditions d'élevage qui pourraient participer aux accidents constatés.

Si l'on veut fixer un caractère intéressant qu'un mâle possède en double exemplaire AA alors que la femelle n'en possède qu'un seul exemplaire Aa. En première génération, on obtient 50 % de sujets homozygotes AA et 50 % de sujets hétérozygotes Aa. Si l'on accouple le père et la fille AA, on obtient uniquement des sujets homozygotes pour AA. Au préalable, il aura fallu les tester avec un sujet de génotype connu Aa pour savoir s'ils sont homozygotes ou non.

On a constaté que la pratique de la consanguinité pendant plusieurs générations successives accroît le nombre d'individus homozygotes. Par contre, des animaux qui n'ont pas été élevés en consanguinité sont hétérozygotes pour beaucoup de caractères. Ils possèdent des gènes récessifs non exprimés et des gènes dominants en un seul exemplaire. Leur progéniture est très variable.

La consanguinité fixe les caractères, qu'ils soient bons ou mauvais. En supprimant les individus chez lesquels sont exprimés les caractères indésirables, on accroît l'uniformité phénotypique d'une population (voir note).

On peut élever en consanguinité étroite : on réalise des accouplements entre parents en ligne directe ; on parvient à un haut degré de parenté avec le géniteur de base.

Il faut prendre des précautions au départ : démarrer avec des sujets productifs et ne présentant pas de défauts graves ; s'assurer que les sujets de la même famille présentent des qualités analogues. Malgré l'observance de ces consignes, on doit s'attendre à être obligé de supprimer beaucoup de sujets. Pour parvenir plus rapidement au but : pratiquer une consanguinité étroite qui fera apparaître très vite les caractères létaux récessifs. Par exemple, accoupler les parents avec les enfants : père × fille, mère × fils. Les sujets obtenus auront un peu moins de 75 % du patrimoine héréditaire du parent. On peut accoupler successivement le père avec plusieurs de ses filles ou la mère avec plusieurs de ses fils (la 1re solution est plus rapide car elle donne plus de produits). Le parent est porteur de la plupart des gènes récessifs qui sont exprimés chez les enfants.

L'accouplement des frères et sœurs accroît aussi l'homozygotie mais dans ce cas, les deux grands parents sont responsables chacun de la moitié de cet accroissement. Il se peut qu'une plus grande quantité de gènes récessifs soient exprimés provenant d'un plus grand nombre d'ancêtres.

Il est recommandé d'élever en consanguinité plusieurs lignées. Certaines d'entre elles présenteront beaucoup de faiblesses et l'on sera amené à les supprimer. Lorsqu'on a obtenu par élimination des sujets défectueux, des lignées supérieures, on peut ensuite faire des accouplements entre sujets provenant de lignées différentes. Ces croisements de lignées sont pratiqués après que chacune ait atteint un haut degré de consanguinité.

Cette méthode doit aller de pair avec une sélection rigoureuse et l'élimination impitoyable de tous les sujets défectueux. C'est long et coûteux ; on n'est renseigné sur la valeur d'un animal qu'après plusieurs années d'élevage. De plus, il est nécessaire d'élever de nombreux sujets pour pouvoir faire tous les tests indispensables.

Certains éleveurs préfèrent la consanguinité large : accouplements entre sujets d'une même souche ayant un faible degré de parenté. C'est plus facile ; il y a moins de risques ; les sujets sont plus féconds ; la sélection est moins coûteuse. Mais l'homogénéité de l'ensemble est beaucoup moins grande. Or, que recherche l'éleveur d'animaux de race pure ? Il souhaite que le type de ses animaux soit le plus conforme possible à un standard. S'il n'a pas la possibilité matérielle d'élever plusieurs lignées en consanguinité, il lui reste la solution suivante : faire l'acquisition de sujets de la même souche, chez un éleveur renommé dont les animaux ont atteint un haut degré de sélection et les élever en consanguinité large.

Dans un petit élevage, après plusieurs années de sélection en consanguinité étroite, si l'on constate que la fécondité a baissé d'une manière inquiétante, il est souhaitable d'apporter un « sang nouveau » en achetant un seul sujet à la fois issu d'une souche réputée. On pourra constater une relance de la fécondité de ses descendants. Il ne faudra garder ceux-ci et leur progéniture que si l'ensemble donne satisfaction. Chaque accouplement de sujets de deux souches différentes est aléatoire. Il se peut qu'en 1re génération, les résultats soient acceptables à cause de la dominance de certains gènes favorables existant dans les deux souches. Des différences apparaissent dès la 2e génération : types et gabarits différents, couleurs non homogènes, etc...

On a pu remarquer que les éleveurs qui achètent souvent de nouveaux sujets ne progressent pas, même si ces sujets sont beaux. Ils obtiennent des succès épisodiques dans les expositions, mais pas de résultats réguliers car l'homozygotie de leur élevage est réduite chaque fois qu'un sujet étranger est introduit.

Par contre, les croisements de races donnent d'excellents résultats, en première génération, lorsqu'on désire obtenir de nombreux pigeonneaux vigoureux, à croissance rapide, résistant aux maladies. Ces sujets sont obtenus à l'aide de races pures. Les hybrides qui en sont issus sont destinés à la consommation.

On a dit de la consanguinité qu'elle était une « arme à double tranchant ». C'est exact en un sens, puisqu'elle fixe les défauts autant que les qualités. Pour qu'elle devienne un outil de travail des plus précieux, elle doit s'appuyer sur une sélection sévère. Savoir l'utiliser, reconnaître ses limites à temps conditionnent le succès.

NOTE : « On appelle **phénotype** d'un individu, l'ensemble des caractères manifestés. Il correspond à tout ce qui est visible et mesurable (standard, performances). On appelle **génotype,** l'ensemble des facteurs. C'est le patrimoine héréditaire d'un individu. »

DIFFICILE SÉLECTION...

par M.chel **DELAUGÈRE,**
Trésorier
du Club des Amis du Mondain
163, rue du Nécotin,
45000 ORLEANS.

Nos éleveurs chevronnés savent combien l'amélioration d'une race, c'est-à-dire la recherche de la conformité des sujets de plus en plus avec le standard, ou l'image idéale d'un sujet, est difficile à obtenir.

Pourtant quoi de plus facile, en apparence, pour un débutant.

Pour lui, il suffit d'acheter un beau mâle et une belle femelle, de les accoupler et mathématiquement il doit ressortir de cette alliance prestigieuse de beaux « rejetons ».

Effectivement, cela arrive, mais il faut bien avouer que la chose est loin d'être assurée, et souvent rare, si un grand nombre de précautions ne sont pas prises.

En effet, accoupler deux sujets est une chose très délicate, même deux grands prix d'honneur.

C'est tout un art qui révèle le grand éleveur et le distingue du « petit bricoleur ».

Comme il n'existe aucun sujet parfait, c'est donc, dirait M. de la Palice, qu'ils ont tous des défauts. Cette constatation serait banale, si elle n'était pas le point de départ de toute la science du bon éleveur. Ce dernier est celui qui sait observer, qui sait comparer, qui sait noter les moindres détails qui font que deux pigeons se ressemblent, mais ne sont pas identiques.

C'est pourquoi, deux grands prix d'honneur acquis à grands renforts de finances peuvent procurer bien des désillusions, si l'acheteur n'a pas fait bien attention de ne pas allier deux sujets présentant de mêmes défauts.

De plus, j'ajoute que « travailler » avec deux sujets que vous ne connaissez pas est déjà, en soi, une aventure.

Introduire un sang nouveau dans sa volière est bien sûr nécessaire et personne ne le conteste, mais c'est aussi introduire des données totalement inconnues qui peuvent rapidement modifier les souches que vous avez pu patiemment constituer au cours des années et, par là même, tout remettre en question.

C'est pourquoi, je pense que, pour ne pas courir à la catastrophe, il faut introduire peu de sujets nouveaux à la fois dans sa volière et avec beaucoup de prudence.

Cette prudence trouve sa source principalement dans les contacts que l'on peut prendre avec le vendeur.

Dans toute la mesure du possible, il faut engager le dialogue pour avoir des renseignements sur les antécédents du sujet ; car cela est capital pour la suite de l'élevage.

L'idéal est bien sûr d'aller visiter l'élevage du vendeur, de demander à voir parents, grands-parents, frères, sœurs, etc., ainsi que les autres sujets pouvant vous permettre de situer votre pigeon.

Bien sûr, tout cela n'est pas toujours facile à réaliser, je l'admets bien volontiers ; mais la progression dans la qualité passe par ce chemin...

VOYAGE EN EXTRÊME-ORIENT

par Robert RIPALDI

A l'occasion d'un long voyage qui m'a mené d'abord en Thaïlande, puis à Hong-Kong, j'ai, bien sûr, essayé de voir des pigeons.

La Thaïlande, renommée pour ses massages (interdits lorsqu'on est accompagné par Madame) ne m'a pas paru une grande nation colombicole : quelques colombiers de pigeons voyageurs au-dessus de maisons sur pilotis au bord des Klongs (canaux, rivières).

A part cela, j'ai aperçu deux couples de Queues de Paon indiens (coquille et pattes emplumées) et des Capucins à l'état primitif au marché du week-end à Bangkok, au milieu d'oiseaux multicolores et de coqs de combat.

A Hong-Kong, j'avais espoir de retrouver le fameux M. Ho Yan Ning dont les photos m'avaient émerveillé sur l'encyclopédie de Lévi.

Comment trouver ce M. Ho parmi les 5 millions d'habitants ?

Eh bien ! c'est relativement facile.

Chez les Chinois et particulièrement celui qui nous intéresse, Ho est le nom de famille (un peu comme les Durand chez nous). Yan est le nom donné pendant 20 générations. On connaît donc, du premier coup d'œil, tous les membres d'une même famille. Enfin, le prénom « Ning » permet de préciser les recherches.

M. Ho Yan Ning habite, au 123 Waterloo Road, à Kowlon (presqu'île de Hong-Kong), Tél. : 3-363837, une villa avec jardin, ce qui peut être considéré comme un super-luxe dans le lieu le plus peuplé du monde (6 habitants au m² et 15 au m² dans les centres).

Je téléphone pour obtenir un rendez-vous (le téléphone est gratuit là-bas). Le temps de prendre un taxi, il m'attendait à sa porte.

M. Ho est un alerte sexagénaire, un mordu, un scientifique du pigeon. Il sait même en vivre.

J'arrivais à point : il vient de finir d'écrire une traduction en chinois moderne des textes écrits en anciens signes, vieux de 400 et 450 ans.

Le dialogue a pu s'établir en un anglais saupoudré d'accent marseillais d'une part et épicé de chinois cantonnais d'autre part.

Cela a duré trois heures extraordinaires. J'ai eu des détails sur toutes les races chinoises existantes ou ayant existé. Des pigeons fabuleux ! J'ai vu des photos de spécimens ayant des yeux bleus et même VERTS ou violets, ou avec des morilles en forme de papillon.

Autre surprise : les Chinois possédaient des pigeons autosexables il y a 400 ans.

Pendant trois heures donc, avec difficulté mais émerveillement, j'ai pu passer en revue une liste incroyable de pigeons inconnus de nous.

J'avais l'espoir de ramener quelques couples en France. Hélas ! M. Ho a cédé tous ses pigeons fantaisie à un Américain en 1974.

Il possède à présent une ferme sur une île où il élève 5 000 couples (Kings, Romains, Mondains) uniquement pour le rapport. Chaque couple est placé dans une cage individuelle avec un seul nid en hauteur, mangeoire et abreuvoir automatiques.

Nourriture : blé, pois et granulés séparés + grit.

Les jeunes sont enlevés du nid à 14 jours et posés sur le plancher de la cage pour permettre la 2e ponte dans le nid.

Au sevrage, les jeunes sont mis en volière pendant 5 mois avant d'être accouplés, ou envoyés directement dans les restaurants de la ville. Rentabilité oblige !...

QUELQUES RACES CHINOISES

D'APRES L'ENCYCLOPEDIE DES RACES DE PIGEONS (LEVI)

PIGEON AUX YEUX ROUGE SANG ET BLEUS

Pigeon voyageur sélectionné comme tel ainsi que pour la couleur de ses yeux, d'où son nom. Variétés : noir uni, bleu barré foncé, blanc.

BLEU CHINOIS.

Haut volant de très petite taille. Le bleu barré est préféré au bleu écaillé. Il peut voler pendant 20 heures.

PIGEON DE PEKIN A HUPPE FRONTALE

Cette huppe inhabituelle est formée de petites touffes de plumes ; les plumes de droite sont penchées en avant et vers la gauche, celles de gauche sont penchées en avant et vers la droite.

Variétés : **poitrine cerclée de noir,** le reste du plumage est blanc ;
tête de corbeau, le reste du plumage est blanc ;
corbeau noir, le même que le précédent, mais la queue colorée ;
corbeau noir à pointes de fer, le même que le corbeau noir mais en plus trois ou quatre rémiges primaires colorées ;
« quatre morceaux de fer », le même que le corbeau noir, mais avec 9 à 10 rémiges primaires colorées.

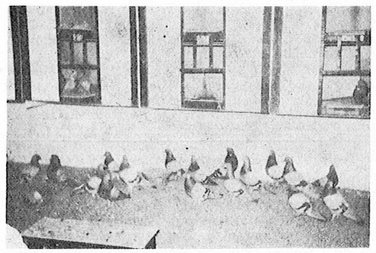
La huppe frontale est désignée par des noms de fleurs appropriés à sa forme : chrysanthème, lotus... (Ho Yan Ning).

PIGEON BLANC DE TUNG KOON.

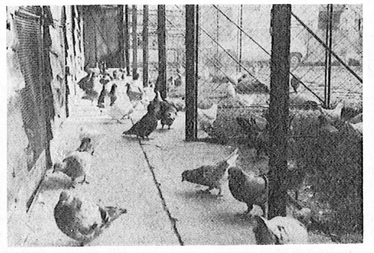
Pigeon voyageur de petite taille, blanc argenté barré comme le Damascène ou sans barres. Il peut avoir la tête lisse ou agrémenté d'une huppe frontale.

Il semble que les Chinois attachent beaucoup d'importance à la couleur des yeux et sélectionnent des couleurs très particulières : rouge sang et bleu, yeux de rat (très foncés), yeux violacés et orange, yeux de crapaud (mordorés)...

L'encyclopédie des races de pigeons de Levi présente trois planches en couleurs montrant des têtes de pigeons grandeur nature, parmi lesquelles se trouvent quelques têtes des races chinoises précitées. Les photos des pigeons chinois décrits ci-dessus ont été fournies à M. Levi par M. Ho Yan Ning.



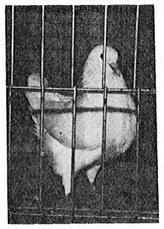
Les Revellois - Photo de M. Benz.



Les jeunes de l'année - Photo de M. Benz.



M. Quignon s'entretenant avec Mme Francqueville devant les volières des Kings - Photo de M. Benz



King blanc
Photo de M. Benz.

VISITE D'ÉLEVAGE

par J. FRANCQUEVILLE.

Revelles est un village situé au sud-ouest d'Amiens. En parcourant l'une des rues principales, je trouvai aisément l'élevage de M. Quignon, en bordure de la route. Un grillage limite une vaste pelouse autour de laquelle les pigeonniers se succèdent. Sous un arbre, une table et un banc rustique ; M. et Mme Quignon en compagnie de M. Benz conversent en m'attendant.

Nous commençons la visite par la rangée de petits pigeonniers conçus pour des couples seuls. Il y en a 16 de 1 m × 2 m × 2,5 m (hauteur du fond) ou 1,90 m (hauteur de la façade). Celle-ci est entièrement grillagée ; le toit est en fibrociment. Deux cases séparées par une cloison verticale sont appliquées au fond. Chacune contient un nid d'un type peu courant : une petite cuvette en plastique de 30 cm de diamètre, garnie de sable. J'exprime ma surprise quant à l'emploi du plastique :

— Est-ce que l'humidité abondante produite par deux pigeonneaux n'est pas nocive ?

— Non, me répond mon interlocuteur, car le sable est changé lorsqu'ils ont 15 jours et ensuite, ils déposent leurs fientes au-delà des bords de la cuvette. L'emploi du sable est une condition de sécurité pour les œufs, il y a moins de casse. On sait que les nids de plâtre ou de terre cuite garnis de foin ou de paille sont la cause de la perte de bon nombre d'œufs ; ils sont impropres aux races lourdes.

La nourriture, un mélange de graines, est fournie dans des trémies adaptées au grillage, à l'extérieur. Le remplissage s'effectue sans pénétrer dans les volières. Les abreuvoirs sont des bouteilles en plastique couchées, dans lesquelles une ouverture rectangulaire de 7 cm × 4 cm environ permet aux pigeons de boire. Ces bouteilles sont accrochées au grillage par deux fils de fer. Un bloc-sel est à la disposition des pigeons dans un récipient en plastique situé au fond, sous la case. Le sol est couvert de sable.

Certaines volières sont plus vastes et abritent soit 8 couples, soit 4 couples. Les variétés suivantes de Kings sont élevées : bleu, argenté (brun barré), rouge, jaune, blanc, grison, papilloté noir, en tout 60 couples. Les grisons ont été obtenus par croisement de blancs et de noirs ou de bleus. Les sujets sont de forte taille. Dans l'ensemble, les types sont bons.

A la suite des Kings, dans deux volières, une douzaine de couples de Sottobanca chamois ou rouges bien typés et de bonne couleur. Les volières sont spacieuses, chaque pigeon dispose de 1 m² environ. M. Quignon a, depuis, remporté un G.P.E. avec une femelle chamois, à l'exposition de La Capelle.

Nous arrivons à la volière que j'attendais de voir avec impatience : celle des Revellois. Pour ceux qui n'ont pas visité l'exposition 1979 de Villers Bretonneux, le nom de Revellois n'évoque rien. M. Quignon désigne par ce vocable une nouvelle race de pigeons « made in Revelles » par lui-même. Il en avait exposé dans une volière, à Villers Bretonneux, pour la première fois.

Le Revellois est un pigeon de forme classique, celle de l'ancêtre commun, le biset, mais en plus gros. Les sujets que j'ai manipulés pesaient de 650 g à 750 g. Le port est incliné, la longueur varie de celle d'un Gier à celle d'un Cauchois, la tête a une courbure régulière, les ailes sont posées sur la queue. Jusque-là, rien de bien original. C'est dans la couleur qu'est tout l'attrait du Revellois : il possède la couleur de base du King argenté (en fait, brun barré) et les barres rouges du Cauchois ou du Modène bleu barré. On sait que le brun (b) est allèle du bleu (+) et du rouge cendré (B^A) et que ces gènes sont situés sur les chromosomes sexuels. Quant au rouge des barres, il est dû à des gènes situés sur les autosomes, faisant partie de la famille des bronzes et désignés par le symbole K^M. Chez les Cauchois ou les Modènes bleus barrés, la couleur de base est, bien entendu, le bleu, les barres sont rouge foncé, liserées de noir à la partie postérieure. Le liseré noir est dû aux pigments noirs qui composent la couleur noire et aussi la couleur bleue. Chez le Revellois dont la couleur de base est le brun, les barres rouges ont un liseré brun foncé. Cette couleur existe chez le Modène dit fauve, barré, dont le coloris est si joli. La couleur du Revellois a la même délicatesse : le bouclier est très clair, d'une tonalité uniforme, très douce, les barres sont d'un rouge intense, la queue porte une barre brune. Le contraste des tons est du meilleur effet.

Et les yeux ? Ils sont comme ceux de tous les pigeons bruns, assez clairs. On les dit perlés chez le King brun barré alors que ce sont de « faux yeux perlés », aux dires des Américains qui les ont créés. Le cercle extérieur de l'iris du Revellois est fortement teinté de rouge, probablement par la présence de nombreux vaisseaux sanguins.

— Comment avez-vous créé ces pigeons ? demandai-je.

— Essentiellement avec des Kings argentés et des Cauchois bleus barrés, me répondit M. Quignon.

Dans l'ensemble, je constate une grande homogénéité de couleur mais moins d'uniformité quant au format ; c'est peu inquiétant lorsqu'on sait que les variations de poids sont un phénomène courant, même au sein d'une race fixée depuis longtemps.

M. Quignon affirme qu'il n'obtient plus de sujets dont les barres sont mal colorées. Il lui arrivait, au début, de trouver quelques bavettes, héritage du Cauchois, mais c'est pratiquement terminé.

Je m'enquiers de nouveau :

— Que recherchez-vous exactement ?

— Un bouclier et des dessous purs, de belles barres nettes, de couleur intense, l'iris marqué de rouge sur le cercle extérieur et une belle prestance dans un format d'une bonne moyenne.

Le facteur économique n'est pas négligeable, même pour un éleveur amateur. M. Quignon affirme que le Revellois est très prolifique. En effet, les nids sont encore occupés malgré le début de la mue.

La visite est presque terminée mais il reste un très beau spectacle à voir : les meilleurs jeunes de l'année, groupés dans deux volières, dont une pour les Revellois.

M. Quignon ouvre une porte et un flot de jeunes pigeons s'échappent en trottinant et voletant vers une pelouse où ils ont l'habitude de s'ébattre.

A la demande de son mari, Mme Quignon attrape les plus beaux sujets et les place dans des cages d'exposition afin que nous puissions les examiner. M. Quignon, étant resté infirme à la suite d'un accident, se déplace d'une volière à l'autre dans un fauteuil roulant. Il tient son élevage en étroite collaboration avec son épouse. Tous les deux ont un grand mérite.

Chez eux, j'ai eu l'impression de sortir des sentiers battus. La routine de l'élevage, indispensable il est vrai, est dépassée. L'imagination créatrice prend place et engendre le progrès.

Bravo, M. Quignon, persévérez !

NOTE : Les Revellois ne sont pas encore homologués. Ils ont été soumis à un premier examen de la commission des standards en Mars dernier à Paris.

QUESTIONS RÉPONSES QU

par J. FRANCQUEVILLE.

QUESTION

Une chose que je vous reproche, dans votre revue, c'est de ne pas donner de petits « trucs » comme celui-ci, par exemple :

- *Joindre à la pâtée de l'ail et de l'oignon hachés très fin. Cela a deux conséquences :*

1° évite la mortalité des jeunes, âgés d'environ 8 à 15 jours. Les miens mouraient vers cet âge le jabot plein et depuis, je n'ai plus de pertes ;
2° stoppe et détruit la prolification des vers intestinaux.

Un camarade qui élève des Romains et des Mondains m'a donné celui-ci :

Il coupe les plumes situées autour de l'anus du mâle et de la femelle. La fécondation se fait mieux, le couple est plus productif.

RÉPONSE

En effet, l'ail et l'oignon ont des vertus bienfaisantes pour la santé : l'ail est un vermifuge que les anciens colombiculteurs connaissaient bien ; il est également actif contre certaines affections pulmonaires et cardiaques. L'oignon a été utilisé contre les rétentions urinaires. On les a employés en médecine humaine avant de les donner à des animaux.

On peut les conseiller aux éleveurs de quelques pigeons. Il serait fastidieux de hacher ail et oignons régulièrement pour plusieurs dizaines de couples. D'autre part, en cas d'infestation massive de vers intestinaux, il ne faudrait pas en attendre de miracle, surtout si l'on a affaire à des vers capillaires, les plus dangereux, qui sont logés dans la paroi intestinale. Il faudra, dans ce cas, employer un vermicide tel que le tétramizole. Le vermicide tue les vers. L'ail est un vermifuge et non un vermicide. C'est-à-dire qu'il a plutôt pour effet l'expulsion des vers.

Généralement, on coupe les plumes situées autour de l'anus, lorsqu'on a affaire à de vieux pigeons qui présentent parfois une induration des lèvres de l'anus. Il est possible que des sujets jeunes soient gênés par la longueur des plumes, on peut toujours les couper, c'est un remède qui ne coûte pas cher ; mais il faut savoir que la stérilité a bien d'autres causes.

Vos « petits trucs » pourront être mis à profit par nos lecteurs et nous vous en remercions. Espérons que d'autres suivront et nous confieront leurs secrets.

QUESTION

1) Faut-il que la ration en graines soit différente en saison « creuse » et en saison d'élevage ? Je ne parle pas de quantité mais de choix des graines. Et dans ce cas, quel est le mélange (ou self-service) idéal d'octobre à février, puis de février à octobre ?

2) Je donne à mes pigeons : le grit + 1 composé minéral + vitamines 2 fois par semaines + verdure ; est-ce suffisant ?

3) Je vaccine mes pigeons contre la paratyphose au mois de janvier (avec rappel vingt jours plus tard). Je vaccine les jeunes que je désire garder à environ 6 semaines (avec rappel vingt jours plus tard). Mais en ce qui concerne les pigeons vaccinés en janvier, lors du rappel 6 mois plus tard, dois-je encore les vacciner 2 fois à 20 jours d'intervalle ?

4) Les traitements contre les vers, anticoccidiose, antitrichomonose doivent-ils être faits systématiquement avant le début de la saison ?

RÉPONSE

ALIMENTATION.

Les besoins des pigeons sont différents suivant les divers stades physiologiques : élevage des jeunes, mue, etc. Pour pallier les différences des besoins, on utilise une trémie à compartiments contenant des graines séparées : blé, maïs, pois. Le pigeon équilibre lui-même sa ration. Les aliments, les minéraux et le grit (dans une augette spéciale) doivent être en permanence à la disposition des pigeons. On peut donner des vitamines une ou deux fois par semaine ou de petites quantités tous les jours, car certaines vitamines ne sont pas stockées par l'organisme. La verdure est utile également.

VACCINATION.

Je crois que lorsqu'on fait un rappel de vaccination, une seule injection est nécessaire si l'intervalle entre le rappel et la vaccination a été respecté. Le laboratoire qui fournit le vaccin doit préciser ce point.

TRAITEMENTS.

Une règle générale : vermifuge tous les mois en saison chaude, les autres traitements (contre la coccidiose, la trichomonose) se pratiquent suivant la vitesse de réinfestation particulière à chaque élevage. Bien observer les fientes pour détecter les premiers symptômes, faire procéder à des analyses au besoin.

QUESTION

Lors d'une Exposition, j'ai acheté un mâle rouge Carneau (2e Prix) et une femelle jaune Carneau (1er Prix).

Depuis, ils m'ont fait beaucoup de petits : rouges bien entendu, puisqu'il y a un gène dominant du père.

Mais ce mois-ci, j'ai eu une surprise (c'est la raison pour laquelle je vous écris). J'ai eu deux petits complètement noirs, avec un léger liseré roux sur chaque plume. Qu'en pensez-vous ? Est-ce qu'on ne pourrait pas faire une variété nouvelle de Carneaux noirs, comme aux Etats-Unis ? Que me conseillez-vous ?

RÉPONSE

Je vais d'abord me permettre de vous poser une question. Y a-t-il d'autres races que des Carneaux dans votre volière ? Dans l'affirmative, vous pouvez être presque certain que votre femelle Carneau s'est accouplée à un mâle d'une autre race. Les infidélités sont chose courante, dans les volières.

Un ancien président du Carneau Club, M. Cuvelier, a voulu élever des Carneaux noirs ; il n'a jamais réussi à ce qu'ils aient le bec blanc. Il a donc abandonné. Après sa mort, ses pigeons ont été dispersés et il n'est rien resté de ses essais.

La création d'une race ou variété demande plusieurs années de travail. Si vous avez de la place (il faut de nombreux sujets), vous pouvez essayer.

QUESTION

1'élève des Lynx de Pologne.

1° J'ai entendu dire que les reflets roses et violets sur la poitrine étaient des défauts ; ayant exposé moi-même, rien de tel n'a été mentionné sur la feuille de jugement, pas plus que sur le standard édité par la S.N.C. au chapitre défauts graves. Qu'en est-il exactement ?

2° Une poitrine étroite et plate est un défaut grave ; en est-il de même pour une poitrine large mais plate ?

3° Un nombre de plumes blanches égal de chaque côté au vol a-t-il une grande importance pour le jugement ?

4° Est-il possible de croiser le Lynx bleu maillé à vol blanc avec le Lynx bleu barré blanc comme cela se fait chez les Modènes ?

5° Avec quelle autre variété puis-je accoupler des Schiettis noirs ?

RÉPONSE

1° Le standard du Lynx de Pologne précise que les reflets de la gorge sont verts et roses, mais la couleur des reflets n'est pas mentionnée dans les défauts graves.

2° Une poitrine large mais plate ne peut donner à l'oiseau un bel aspect. Il peut être pénalisé pour défaut de forme.

3° On préfère les sujets dont le vol est équilibré. Ceci peut intervenir au moment de l'attribution d'un P.H., lorsque deux sujets sont, par ailleurs, de valeur égale.

Il faut tenir compte de l'échelle des points qui stipule :

— aspect général, forme, condition, taille	: 30 points
— poitrine	: 15 points
— couleur	: 20 points
— régularité du maillage ou finesse et netteté des barres chez les barrés	: 20 points

Il est évident que la forme de la poitrine et la forme en général sont très importantes (45 % de l'ensemble). La couleur l'est également mais on pénalise surtout les dessous blancs ou charbonnés, les poitrines marbrées et *les maillages ou barres défectueux*. La couleur des reflets est de moindre importance.

4° On peut croiser les maillés et les barrés bleus. D'après le Dr Louart (décédé en 1931), ces accouplements sont bénéfiques lorsqu'on a des maillés chez lesquels le blanc est envahissant. En première génération, il ne faut pas espérer avoir des sujets correctement maillés ou barrés.

5° On peut accoupler des pigeons noirs avec des gris fumée ou dun. On se sert aussi du noir pour obtenir de beaux sujets rouge récessif de teinte uniforme. Là encore, il faut plusieurs générations. On peut rehausser l'intensité du noir en utilisant des sujets *bronze* ou écaillés très foncés.

QUESTION

Pourquoi ne doit-on pas accoupler deux Magnani ensemble ?

RÉPONSE

Cet accouplement donnerait 25 % de mâles Magnani homozygotes (St II St) qui sont presque entièrement blancs et sont affligés de défauts de vision qui les rendent peu viables.

QUESTION

Quelles sont les couleurs qu'il faut utiliser avec les Magnani ?

RÉPONSE

Les Magnani les mieux réussis sont génétiquement : T-pattern homozygote (CT II CT) et bronze.

D'autres gènes améliorent la qualité des Magnani : un gène de rouge récessif (e II +), un gène de Grizzle (G II +). La difficulté réside dans les calculs qu'on doit faire pour réunir tous ces gènes chez le même oiseau et le nombre d'accouplements successifs pour y parvenir.

DISCUSSION (suite de la p. 5)

Q. — D'où proviennent les autosexables élevés en France ?

R. — Tous les Kings autosexables viennent de Palmetto ; j'ai importé 60 couples en 1964 et ensuite, M. Levi n'a plus voulu en vendre.
Les Texans ont été créés en 1956 au Texas et les sujets qui sont en France proviennent, à ma connaissance : 1° du Ranch de la Flèche Brisée à Houston (Texas) ; 2° il y a eu une autre importation il y a 4 ou 5 ans. A l'origine, les Texans sont issus des Kings autosexables. Le gène a été découvert par hasard et fixé sur des Mondains français de couleurs différentes. Il a été créé aux U.S.A. depuis très peu de temps, un Homer autosexable.
Un Carneau blanc est... blanc et il n'est pas autosexable, ou bien il est autosexable et il n'est pas blanc.

POINT DE VUE D'UN AUDITEUR :

— Je ne nettoie les nids que tous les deux ou trois mois sauf en cas de diarrhée. Je contrôle la production pendant un an.

M. DE CORCELLE :

— Il vaut mieux contrôler encore l'année suivante car souvent, 10 % des couples produisent moins au moment de la reprise en janvier, quel que soit leur âge.

Q. — Peut-on remplacer les couples défaillants par des sujets dont l'âge est différent de celui des autres couples du parquet ?

R. — Cela n'a pas d'importance. Les couples prolifiques peuvent être conservés jusqu'à la limite de leur production et non à cause de leur âge. Plus un couple produit à un âge avancé, plus il a de valeur. Ils peuvent cohabiter avec de jeunes couples.

Q. — Si l'on marque le nombre de jeunes produits à l'aide de punaises sur les parois des cases, ne peut-on craindre que le couple change de case, ce qui fausserait les résultats ?

R. — Lorsque les six premiers mois sont passés, en général les couples gardent la même case où figure le numéro du couple.

Q. — Est-ce que la production de viande de pigeon à partir de grain ne représente pas un gaspillage ?

R. — Le même fait se produit avec le poulet, la dinde, etc., puisqu'on fait manger aux animaux une nourriture que les hommes pourraient consommer. La seule spéculation qui n'est pas un gaspillage est l'élevage des ruminants qui digèrent la cellulose que nous ne pouvons digérer. On peut regretter le gaspillage mais la demande exige la production.

Q — A quel âge peut-on dire qu'un couple est mauvais ?

R. — Un couple qui n'est pas en ponte à l'âge de 9 ou 10 mois a peu de chances d'être un bon couple.
La meilleure production est celle des deux premières années. Ensuite, il y a une courbe décroissante. La décroissance est fonction de la race. Une race légère, type King blanc, peut avoir une 5e ou une 6e année très bonne alors que la production des pigeons plus lourds décroît plus vite.
Tenir compte de l'âge des pigeons pour les réformer, et de la saison. Ne pas se baser sur la production de printemps, mais celle d'automne.

Q. — Quelles sont les conditions à remplir pour l'abattage des pigeons ?

R. — Une loi a été votée et ne sera applicable qu'en 1981 : les locaux d'abattage doivent répondre à des normes impératives d'hygiène définies et vérifiées par la Direction Départementale des Services Vétérinaires.

Q. — Quel est l'éventail des prix des couples de reproducteurs ?

R. — De 110 à 180 F le couple.

Q. — A quelle fiscalité est assujetti l'éleveur de pigeons ?

R. — S'il est exploitant agricole, il n'est pas imposable à titre d'éleveur de pigeons, s'il nourrit la moitié de son cheptel avec les produits de sa ferme.
S'il n'est pas exploitant, il est assujetti à une fiscalité au réel.

Le mot du Président

Beaucoup de pigeons examinés, depuis un mois, au cours de quatre ou cinq expositions, manquaient de préparation et se présentaient avec un plumage souvent incomplet et parfois très sale.

Cette constatation m'incite au rappel suivant :

Vous avez encore un peu de temps pour choisir, définitivement, les pigeons qui seront envoyés à l'exposition de CAEN. Profitez-en pour affiner votre tri. Cette exposition sera importante et de belle qualité, je l'espère. Il importe que les sujets de nos sociétaires supportent bien la concurrence résultant d'un rassemblement international.

IL FAUT :

— habituer vos représentants à vivre dans la cage d'exposition et à s'y bien présenter au juge. Un pigeon qui hérisse ses plumes ou se tasse dans un coin de sa « prison » ne peut être apprécié justement ;

— veiller à la propreté de tous les pigeons exposés. Lavage, s'il le faut, effectué en temps voulu. Surveillance de l'état sanitaire. Présence de poux. Toilettage indispensable. Ne pas le confondre avec maquillage ;

— dans toute la mesure du possible, ne montrer que des pigeons ayant terminé leur mue. Bien sûr, la mue n'est pas un défaut, mais elle fatigue le sujet et rend impossible le verdict exact du juge.

A vous donc, ami lecteur, éleveur sérieux, d'œuvrer pour montrer sous leur meilleur jour vos représentants à CAEN et agir ainsi au mieux de vos intérêts.

Ainsi soit-il.

Septembre 1980.

René PAPILLAUD.

CAEN, 28-30 NOVEMBRE 1980 :

TROISIÈME NATIONALE DU PIGEON

Notre numéro 19, de juillet, contenait deux feuilles d'engagement pour notre Troisième Nationale. Il est temps de les remplir, si ce n'est déjà fait, car la clôture des inscriptions approche. Nous ne pouvons guère en reculer la date limite, étant donné que nous sommes tributaires du C.O.M.E.T. qui a des impératifs d'impression de catalogue. Par ailleurs, il est nécessaire que nous connaissions le nombre de pigeons qui seront exposés afin de solliciter le concours de suffisamment de juges.

A ce jour, 25 juges, choisis parmi ceux habitant le plus près (ou le moins loin) de Caen, ont été contactés. 18 ont donné leur accord. Il sera sans doute nécessaire de faire appel à d'autres. Ne sachant pas combien il y aurait de pigeons, nous n'avons pas voulu inviter trop de juges afin de ne pas avoir à en décommander, ce qui est très désagréable et fort discourtois.

On nous a fait aimablement remarquer que l'article 2 de notre règlement est mal rédigé, et c'est vrai ! En effet, nous n'avons parlé que des bagues C.N.A.F. et des bagues de clubs, oubliant qu'en 1979 il y avait des bagues S.C.A.F. et S.N.C. Par ailleurs, nous avons appris qu'il fallait prévoir une forte participation étrangère mais, au moment où ces lignes sont écrites, nous ne savons pas encore si les sujets étrangers seront mis à part ou incorporés aux sujets français.

Compte tenu de ce qui précède, voici comment il faut interpréter l'article 2 du règlement :

1° Age des pigeons : sujets nés en 1979 et 1980 pour toutes les races. En plus, carriers, polonais et dragons nés en 1978.

2° Bagues admises. Pour 1980 : bagues C.N.A.F., bagues étrangères. Pour 1979 et 1978 : bagues S.C.A.F., bagues S.N.C., bagues de clubs, bagues étrangères.

Ces précisions étant données, il ne reste plus qu'à formuler des vœux pour que tout se passe bien, que la participation soit importante et de qualité, que les visiteurs affluent en masses compactes et que tous les exposants, même ceux qui n'ont pas triomphé, soient satisfaits et puissent dire : « J'y étais ! ».

J. L. C.

PALMARÈS DES EXPOSITIONS

BEAULIEU SUR LAYON (2 - 3 août)

Grand Prix de l'Exposition
Nègre à crinière à M. Lucquiaud Bernard, 56600 Lanester.

Grands Prix d'Honneur
Mondain argenté à M. Marquer André, 22600 Trévé.
Lynx de Pologne à M. Vastel Edmond, 49430 Durtal.
Cravaté chinois blanc à M. Tissot Jean, 49190 Saint-Lambert-du-Latay.

CANDÉ (30 août - 1er septembre)

Grand Prix de la Ville de Candé
Hirondelle de Saxe à M. Audouin Edmond, 53000 Laval.

Grand Prix d'Elevage
Ensemble de Hauts Volants Français à M. Audouin Edmond.

Grands Prix d'Honneur
Carneau rouge à M. Crossouard Guy, 44890 Saint-Jean-de-Boiseau.
Lynx de Pologne à M. Represses Yves, 35460 Saint-Brice-en-Coglès.
Boulant de Norwich à M. Mosconi Williams, 78550 Houdan.

LA CAPELLE (6 - 7 septembre)

Grands Prix d'Honneur
Cauchois maillé rouge à M. Ciélas Marian, 02 Laon.
Lynx de Pologne maillé bleu à M. Maréchal J.-M., 02 Acy-le-Bas.
Frisé hongrois bleu à M. Delande Patrick, 60 Songeons.

Grands Prix d'Excellence
Carneau rouge à M. Bibaut Guy, 02 Aunois.
Sottobanca jaune à M. Quignon André, 80 Revelles.
Boulant français à M. Ficheroule André, 59 Denain.

GUEUGNON (13 - 14 septembre)

Grands Prix d'Honneur
Cauchois maillé jaune à M. Chapuis Joseph, 71600 Paray-le-Monial.
Mondain rouge à M. Frutiger Francis, 74380 Bonne.
Strasser rouge à M. Gaillardin Pierre, 71600 Paray-le-Monial.
Lahore noir à M. Ebner Herbert, 13 Marseille.

MANTES LA JOLIE (13 - 21 septembre)

Grand Prix de l'Exposition
Mondain blanc à M. Traineau Marcel, 94140 Villeneuve-Saint-Georges.

Grands Prix d'Honneur
Cauchois fleur de pêcher à M. Yvon Jack, 28190 Fontaine-la-Guyon.
Alouette de Cobourg à M. Mottier J.-Michel, 91770 Saint-Vrain.
Boulant de Saxe à M. Tisseron Claude, 91660 Méréville.

SAINT-HILAIRE DU HARCOUET (20 - 21 septembre)

Grands Prix d'Honneur
Carneau rouge à M. Desdevises Serge, 50880 Pont-Hébert.
Lynx de Pologne maillé bleu à M. Vastel Edmond, 49430 Durtal.
Boulant de Norwich à M. Rouxel Louis, 50 Bretteville.

Aux Organisateurs d'Expositions

Nous rappelons aux organisateurs d'expositions que leurs demandes de prix et de patronage doivent être adressées au Secrétaire Adjoint :

M. Bernard NICOLAS
72, rue du Maréchal-Leclerc
59490 Somains.

Ces demandes doivent être formulées le plus tôt possible et, en tous cas, au moins deux mois avant la date de la manifestation.

Les organisateurs sont également instamment priés de faire parvenir leur catalogue et leur palmarès à M. Nicolas, ceci pour deux raisons :

— publier un extrait du palmarès dans notre revue ;
— adresser aux lauréats les récompenses que nous avons offertes.

Le classeur du Standard

Conscients que l'épaisseur de notre standard pigeons posait des problèmes d'utilisation, nous avons fait refaire des classeurs afin de permettre un emploi plus facile de l'ouvrage.

Ces classeurs sont identiques aux premiers. Votre trésorier est à même de vous les faire parvenir contre la somme de 20 francs franco de port payable à la commande.

—«o»—

Nous rappelons que les fonctions des membres du C.A. de la S.N.C. sont bénévoles. Toute affirmation contraire est diffamatoire.

STANDARDS PIGEONS S. N. C.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos Sociétaires ainsi qu'à tous les amateurs de pigeons que nous tenons à leur disposition notre recueil des Standards Pigeons.
Il se présente sous forme de fiches amovibles réunies dans un classeur et comprend :

— le standard de la presque totalité des races de pigeons avec photos en 250 fiches,
— un lexique très complet,
— le tableau des bagues par groupes de races avec leurs diamètres,
— 240 photos et 60 dessins,
— 5 planches de photos couleur de nos pigeons.

Le prix de cet ouvrage complet est de 120 francs franco.
Pour toute commande et renseignements concernant cet ouvrage, s'adresser à :

Monsieur Georges TANCHOU
76, rue Alexandre-Ribot - 59510 Hem.

Prière de joindre à la commande le montant de celle-ci par chèque bancaire ou postal. Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement.

CALENDRIER DES PROCHAINES EXPOSITIONS

DIJON
1er - 2 Novembre 1980 • 3e EXPOSITION NATIONALE
M. Denis CHAUVE — à MORNAY, — 21610 FONTAINE FRANÇAISE.

POITIERS
6 - 9 Novembre 1980 • EXPOSITION NATIONALE
M. René DOUSSELIN — Elevage de la Hte Brelandière — 86100 CHATELLERAULT.

BORDEAUX (33)
7 - 11 Novembre 1980 • EXPOSITION INTERNATIONALE
M. BORN — 136, cours Balguerie — 33000 BORDEAUX.

MAZAMET (81)
7 - 11 Novembre 1980 • EXPOSITION INTERNATIONALE
Championnat de France du Capucin
M. MOULET — 63, rue des Cordes — 81200 MAZAMET.

METZ
7 - 11 Novembre 1980 • EXPOSITION INTERNATIONALE
M. Jean HEIP — 43, route de Thionville — 57140 WOIPPY.

MULHOUSE
8 - 9 Novembre 1980 • EXPOSITION INTERNATIONALE
M. René CLÉMENTZ — 4, rue Vauban — 68190 ENSISHEIM.

GIVET
8 - 9 Novembre 1980 • EXPOSITION NATIONALE
M. ITUCCI Robert — 64, rue du Luxembourg — 08600 GIVET.

VALENCE D'AGEN
14 - 16 Novembre 1980 • EXPOSITION NATIONALE
M. DUBUC — « Le Maure » — 47270 PUYMIROL.

AMIENS
21 - 23 Novembre 1980 • EXPOSITION NATIONALE
M. Gérard POURCHEZ — 16, rue Pierre-et-Marie-Curie
80000 RIVERY LES AMIENS.

MONTLUÇON
21 - 23 Novembre 1980 • EXPOSITION NATIONALE
Championnats de France du Bagadais et du Montauban
M. Jean-Louis MATHONNAT — 24 bis, rue de la Paix — 03100 DÉSERTINES.

CAEN
28 - 30 Novembre 1980 • EXPOSITION INTERNATIONALE
Salon International des Animaux Familiers
3e Championnat National de la S.N.C.

MARSEILLE (13)
12 - 14 Décembre 1980 • EXPOSITION INTERNATIONALE
M. André CICCULLO — 87 bis, Traverse P. Abondance — SAINT MENET
13011 MARSEILLE — Tél. : (91) 43-12-85.

CARCASSONNE (11)
19 - 21 Décembre 1980 • 2e EXPOSITION NATIONALE
Championnat Régional du Modène
M. Richard DEVILLE, CAUX ET SAUZENS — 11170 ALZONNE.

LILLE
28-31 Janv. - 1er Fév. 1981 • 46e EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE
M. Jacques MICHAUX — 5, rue du Fort — 59262 SAINGHIN EN MÉLANTOIS.

MULHOUSE
7 - 8 Février 1981 • EXPOSITION DÉPARTEMENTALE
Coupe du Carneau
M. Célestin GRUNENBERGER — 9, chemin du Kaiser — 68530 BUHL.

TARBES (65)
19 - 23 Novembre 1980 • 7e EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE
S'adresser : M. Joël DULOUT — 26, rue Brauhauban, 65000 TARBES, Tél. 93-34-69.

ALÈS
13 - 15 Février 1981 • EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE
M. Michel GABACH — FONTANES 30250 SOMMIERES

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU GIER

Du 10 au 15 mai 1980, dans le cadre de la 9e Exposition Nationale d'Aviculture du Puy, organisée par la Société d'Aviculture du Velay, Le Gier Club de France, section spécialisée du Club Avicole de la Vallée du Gier, patronnait le Championnat de France 1980 du pigeon Gier.

— 115 numéros étaient présentés par 18 éleveurs, venant de 6 départements (Drôme, Loire, Haute-Loire, Moselle, Bas-Rhin, Saône-et-Loire).

— 31 numéros de Giers Agates : le meilleur Prix d'Honneur au mâle n° 441, appartenant à M. Sylvain Neuburger de Holtzheim (67810), qui remporte aussi le challenge Oscar Dubus.

— 6 numéros de Giers Biches : le meilleur Prix d'Honneur, Grand Prix d'Honneur Pigeons de races françaises, champion de France 1980 à la femelle n° 461, appartenant à M. René Pélissier, du Puy (43000).

— 31 numéros de Giers Bleus : le meilleur Prix d'Honneur au mâle n° 470, appartenant à M. Jean-Pierre Faure, de Feurs (42110).

— 34 numéros de Giers Rosés : le meilleur dans cette catégorie est le mâle n° 504 appartenant à M. André Chaumette, de Sorbiers (42290).

— 14 numéros de Giers Religieux : le meilleur est le mâle n° 531, appartenant à Monsieur Raymond Ducrey, de Nyons (26110).

Le jeudi 15 mai, M. René Cheucle, Président de la Société d'Aviculture du Velay et M. Jean Thollence, Commissaire général de l'exposition, donnaient lecture du palmarès. M. Jean Couturier, Président du Club Avicole de la Vallée du Gier, prenait la parole pour remercier les organisateurs de l'exposition d'avoir bien voulu accueillir notre championnat et passait ensuite à la remise des coupes au Champion et à chacun des meilleurs Prix d'Honneur. De plus, Bernard Chevalier, Secrétaire du Club Avicole de la Vallée du Gier, remettait, au nom du Gier Club de France, une médaille commémorative à chacun des exposants d'au moins 5 lots, à jour de leur cotisation. Le Championnat était, bien entendu, ouvert à tous les éleveurs de pigeons Giers, qu'ils soient membres ou non du Gier Club de France et du C.A.V.G., mais les récompenses offertes par le G.C.F. et le C.A.V.G. n'ont été décernées qu'aux seuls éleveurs à jour de leur cotisation 1980.

Ce sont MM. Etienne Tamburini et Elie Alamargot qui ont jugé les Giers.

L'intérêt marqué des visiteurs pour la race que nous essayons de promouvoir, nous laisse espérer que le Championnat 1981 réunira plus d'éleveurs et plus de sujets.

J. COUTURIER.

CLUB FRANÇAIS DU CAUCHOIS

Le Club Français du Cauchois organise, les 8 et 9 novembre 1980, une rencontre européenne de Cauchois avec la participation de la Suisse, l'Allemagne, la Belgique et la France.

Cette rencontre aura lieu au Hall du Gymnase, à Herrlisheim. Environ 500 Cauchois seront présentés.

Commissaire Général de l'Exposition : HERRMANN Pierre, 4, rue des Pommiers, 67850 Herrlisheim. Tél. : (88) 96.94.59.

SOTTOBANCA FRANÇAIS... OU ITALIEN ?

Dans notre numéro de juillet, nous avons inséré un communiqué de M. Chriant Raoust, Président du Sottobanca Club Français.

Il apparaît que notre bouillant président gascon est allé un peu vite en besogne en « naturalisant » son pigeon favori.

Effectivement, un fait nouveau est intervenu, à savoir que l'Entente Européenne a reconnu officiellement deux standards, à savoir :

— un standard présenté par les Italiens et correspondant au type de Sottobanca élevé actuellement dans leur pays,

— un standard présenté par les Français, reconnu par la S.N.C. et la Commission des Standards de la S.C.A.F., correspondant au type de Sottobanca élevé actuellement en France.

Compte tenu de ce fait nouveau, il appartient à la Commission des Standards, **et à elle seule,** de dire si le Sottobanca élevé en France, dont l'origine italienne est incontestable, a conservé sa nationalité d'origine ou, au contraire, vu le travail effectué par nos éleveurs, peut être considéré comme une création française.

Indiscutablement, il y a des arguments en faveur de l'une ou l'autre de ces deux thèses.

Les Présidents de la S.C.A.F. et de la S.N.C. ont décidé que la question serait tranchée lors de la prochaine réunion de la Commission des Standards qui se tiendra au Salon de Paris en mars prochain. D'ici là, il y a lieu de conserver la classification ancienne.

J. LE CARRER.

Le Coin du Trésorier

Bientôt l'année nouvelle ! Sans doute année d'espoir pour tous. Mais chacun se demande où s'arrêteront les augmentations de prix que nous constatons.

La S.N.C. ne manque pas de subir ces augmentations, mais elle s'efforce de ne les répercuter qu'avec toute la modération compatible avec une saine gestion financière.

Ainsi, la cotisation sera maintenue à 40 francs, solution qui sera certainement appréciée de nombreux petits amateurs que nous comptons dans nos rangs.

Par contre, nous sommes contraints d'augmenter légèrement le prix des bagues. Celles-ci, de couleur bleue pour 1981, seront retrocédées à nos membres individuels à raison de 8 francs la dizaine indivisible franco de port.

Les sociétés qui, chaque année, s'approvisionnent auprès de la S.N.C. sont invitées à prendre attache avec notre trésorier pour connaître les modalités de cession correspondant à des commandes globales.

Précisons que les bagues 1981 seront au sigle C.N.A.F. et de même qualité qu'en 1980.

Vous pouvez les commander dès maintenant, mais il ne sera fait aucun envoi avant début janvier 1981. N'oubliez pas d'indiquer le diamètre des bagues que vous désirez ou, à défaut, la ou les races de pigeons que vous élevez.

Aucun envoi ne sera fait contre remboursement. Joindre à la commande un chèque bancaire ou postal à l'ordre de la S.N.C. (C.C.P. 2204-40 Paris).

Nous rappelons que la S.N.C. ne peut compter dans ses rangs que des membres individuels et qu'elle n'a pas le droit de recevoir des cotisations pour des clubs et sociétés.

Commandes de bagues et cotisations sont à adresser à notre trésorier :

M. Georges TANCHOU
76, rue Alexandre-Ribot, 59510 HEM.

5me EUROPEENNE DU MODENE

Le Modène Club Français organise la 5e Européenne du Modène. Celle-ci se tiendra dans le Hall du Pigeon-Club du Bas-Rhin, à Illkirch-Graffenstaden, du 18 au 21 décembre 1980.

Ecrire à Monsieur RENK Antoine
1, rue Jean-Jaurès
54550 PONT SAINT-VINCENT.

—«o»—

Auxerre, 14 et 15 février 1981, Exposition Internationale Avicole, Championnat Régional du Cauchois.

Ecrire à Monsieur DECHAMBRE Régis
23, rue Cécile-de-Marsangy
Appt 330
89100 SENS - Tél. : (86) 86-15-66.

Nouveaux Juges S. C. A. F.

A l'issue du dernier examen qui s'est déroulé à Mantes-la-Jolie, les 13 et 14 septembre, ont été admis, dans la section « Pigeons », les juges suivants :

— BELAUD Pierre, Puech Mermen Saix, 81100 Castres.

— BEAUDOUIN Roger, 30, rue Joffre, 57120 Rombas.

— BOUQUET Christian, 20 Beethovenstrasse, 7640 Kehl (Allemagne).

— COMBEMOREL Jean, Cours-les-Barres, 18320 Jouet-sur-l'Aubois.

— LOUIS Jacques, 13, rue Paul-Gauguin, 81100 Castres.

— MICHEL Jean-Louis, Bassenier Uxeau, 71130 Gueugnon.

— MORMANNE Jacky, 17, rue de Mantoue, 08000 Charleville-Mézières.

— PORCHERON Claude, Sainte-Livrade, 31530 Lévignac-sur-Save.

— RHODIER Bernard, 19, rue du Château-d'Eau, Limoge-Fourche, 77550 Moissy-Cramayel.

« Colombiculture » adresse ses félicitations à ces nouveaux juges et leur souhaite une longue et fructueuse carrière avicole.

J. L. C.

Les Clubs de Races Pures

CLUB FRANÇAIS DU BAGADAIS
M. Favier Bernard - 28, rue des Faisans
38230 VILETTE D'AUTHON

CLUB DU BOULANT FRANÇAIS
2, boulevard de Verdun - 59220 Denain (Tél. 16.20.44.00.91)

CLUB FRANÇAIS DU BOUVREUIL
M. Jean Passérieux - École de garçons
77820 CHATELET EN BRIE

CLUB DU PIGEON CAPUCIN STRUCTURE
M. Bernard Wilczinski - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN

CARNEAU CLUB FRANÇAIS
19, rue du Moulin - ABBÉCOURT 02300 CHAUNY

CLUB FRANÇAIS DU CAUCHOIS
M. Gérard Longein
8, rue Gustave-Charpentier - 94240 L'HAY LES ROSES

CLUB FRANÇAIS DE PIGEONS CULBUTANTS ET HAUT VOLANTS
24, rue des Pommes - 67200 ECKBOLSHEIM

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON HUPPÉ DE SOULTZ
Siège Social : 17, route de Wintershouse
67500 HAGUENAU

GIER CLUB DE FRANCE
Section du Club Avicole de la Vallée du Gier
M. Bernard Chevalier - Chemin de Grange Bruyas
42400 SAINT CHAMOND

CLUB DES AMIS DU MONDAIN
M. Louis Augier - 35, rue de Strasbourg - 87100 LIMOGES

MODÈNE CLUB FRANÇAIS
50, avenue de l'Est - 94100 SAINT MAUR

CLUB FRANÇAIS DU MONTAUBAN
M. Boucanus - 147, rue Guillaume Leblanc - 33000 BORDEAUX

ORIENTAL-CLUB DE FRANCE
26, rue Brauhauban - 65000 TARBES

FANTAIL CLUB FRANÇAIS ET QUEUE DE PAON CLUB FRANÇAIS
38, rue Biron - 24000 PÉRIGUEUX

ROMAIN CLUB FRANÇAIS
E.M.P., rue de Vigne - 21140 SEMUR EN AUXOIS

ROUBAISIEN CLUB FRANÇAIS
74, rue Albert Thomas - 59100 ROUBAIX

SOTTOBANCA CLUB FRANÇAIS
37, rue Joseph Marignac
SAINT MARTIN DU TOUCH 31300 TOULOUSE

STRASSER CLUB FRANÇAIS
M. J.-M. Ramoleux - 3, rue des Fleurs
62500 SAINT MARTIN AU LAERT

CLUB FRANÇAIS DU TÊTE NOIRE DE BRIVE
Impasse rue Marmontel - 19100 BRIVE

Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la rédaction ou de la S.N.C.

Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou de plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la rédaction.

Imp. Typoffset - Chauny.

C'EST UN LABORATOIRE UNIQUEMENT COLOMBOPHILE

LE SEUL QUI METTE A VOTRE DISPOSITION :

- Le fruit de **30 ANS D'EXPÉRIENCE PRATIQUE** dans l'élevage du pigeon,
- Ses vétérinaires et techniciens pour tous **DIAGNOSTICS GRATUITS** et **CONSEILS D'ÉLEVAGE**
- Sa gamme de **PRODUITS ET MÉDICAMENTS** spécialement étudiés pour les **PIGEONS**, et pour les **PIGEONS** seulement.

Laboratoire **ORNIS**, Dr J.-P. STOSSKOPF, Vétérinaire Spécialiste
60510 BRESLES (Oise) - Tél. 480.90.12

LA RÉUSSITE DANS L'ÉLEVAGE : SANTÉ D'ABORD

Dans l'eau de boisson :

Trichorex : Antitrichomonas, Muguet, Abcès, Diarrhée verte.

Coccidex : Anticoccidien, Diarrhée de 10 jours, Amaigrissement, Diarrhée.

Aquaverm : Vermifuge.

pour le bec :

Pijosan : Dragées polyvalentes pour jeunes au nid et adultes. Toutes indispositions.

Néo-Vermex : Comprimés vermifuges surpuissants.

CE SONT DES PRODUITS ORNIS

Demandez notre catalogue et notre tableau de maladies gratuits
Notre « Petit Guide d'Elevage » contre envoi d'une enveloppe timbrée à 1,40 F